

P3525
[A]

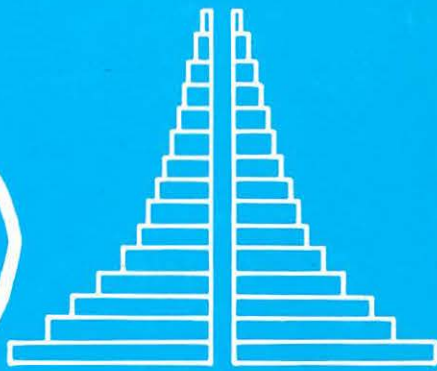
2.

Spécial Sénégal



**INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I. F O. R. D.)**

**DEMOGRAPHIE
AFRICAINNE**



N° 52 - 53
Novembre-Décembre 1986
Mars-Avril 1987

BULLETIN DE LIAISON

Directeur de Publication : Prof. M. SALA-DIAKANDA
Rédaction : R. DACKAM NGATCHOU
Collaborateurs : OWONO MBIDA, A. HOUEGBE

Adresse IFORD
Service des publications
BP 1556
YAOUNDE (Cameroun)
Téléphone : 22-24-71
Télex : IFORD YAOUNDE 8304

Le Bulletin de liaison paraît trois fois dans l'année
en Mars-Avril, en Juillet-Août et en Novembre-Décembre

Ce Bulletin a été financé par le
Groupe de Démographie du Développement
(IDP-INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM)

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

(I F O R D)

CEPED

**CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DEVELOPPEMENT**

15, rue de l'École-de-Médecine

75270 PARIS CEDEX 06

Tél. : (1) 46 33 99 41

**BULLETIN DE LIAISON
DE
DEMOGRAPHIE AFRICAINE**

N° 52 - 53

Novembre - Décembre 1986

Mars - Avril 1987

S O M M A I R E

LA DEMOGRAPHIE AU SENEGAL

Evolution de la situation démographique du Sénégal (1959-1979).....	1
Inventaire des opérations de collecte démographique au Sénégal.....	25
Nuptialité et fécondité au Sénégal.....	35
Intégration de la variable population dans la planification du développement économique et social ; diagnostic de la situation et quelques propositions de remèdes.....	61
Bilan des enquêtes socio-démographiques menées par la SONED depuis sa création.....	71
Contribution de l'IFORD aux activités relatives à la population du Sénégal.....	81
1. Les Démographes.....	105
3. Les opérations en cours.....	111
4. Articles et publications récents	
4.3. Documents généraux ou méthodologiques.....	113
5. Réunions	
5.2. Réunions annoncées.....	119

EVOLUTION DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE DU SENEGAL 1959-1979
(Extrait)

**EVOLUTION DE LA SITUATION
DEMOGRAPHIQUE DU SENEGAL
1959-1979(1)**

Cet article est consacré à l'évolution de la situation démographique du Sénégal au cours des deux premières décennies de l'indépendance. Il a été rédigé sur la base des résultats des principales investigations réalisées par la Direction de la Statistique, sur l'étendue du territoire national, c'est-à-dire :

- l'enquête démographique par sondage de 1960-61.
- l'enquête démographique nationale de 1970-71.
- le recensement général de la population d'Avril 1976.
- et l'enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978.

**1. EVOLUTION DE LA POPULATION AU COURS DES DEUX PREMIERES
DECENNIES DE L'INDEPENDANCE(1960-1980)**

Selon des résultats des trois premières opérations, citées précédemment, l'effectif de la population à leur date de référence a évolué comme suit :

<u>Opérations</u>	<u>Date de référence</u>	<u>Effectif de Population</u> (2)
Enquête démographique 1960-61	1/07/1960	3 109 800 habitants
Enquête démographique nationale 1970/71	20/12/1970	3 956 616 habitants
Recensement Général de la population	15/04/1976	5 068 741 habitants

(1) Cet article a été extrait du Numéro Spécial de la Situation Economique du Sénégal 1959-1979 publié par la Direction de la Statistique. Ministère de l'Economie et des Finances. Dakar.

(2) Population résidente totale (Sénégalais + non Sénégalais) y compris la population comptée à part (élèves internes, malades internes dans les hôpitaux, membres du corps diplomatiques etc...) et la population flottante.

EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DU SENEGAL DE 1960 A 1980

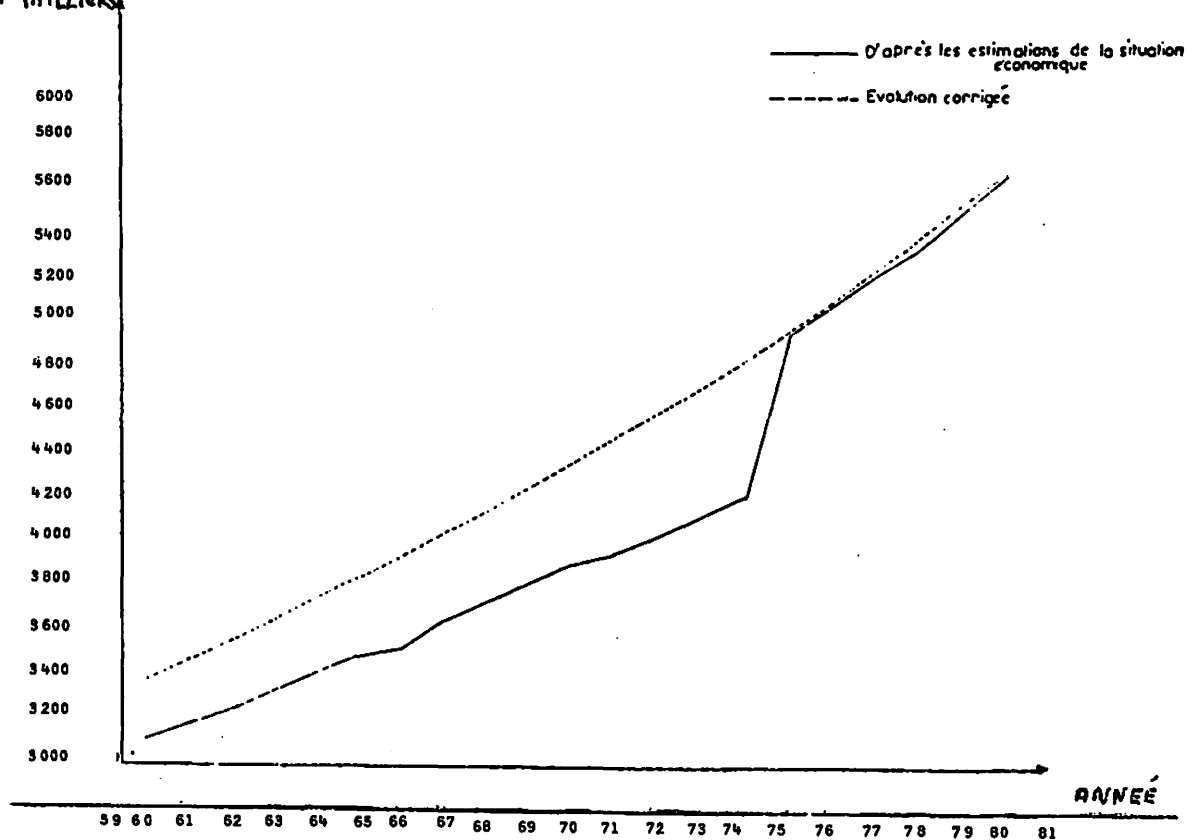
(DONNEES RECTIFIEES)

(EFFECTIF AU 1er JUILLET DE L'ANNEE)

ANNEES	POPULATION	ANNEES	POPULATION
1960	3 497 546 (r)	1971	4 491 541 (r)
1961	3 577 989 (r)	1972	4 508 321 (r)
1962	3 660 283 (r)	1973	4 728 138 (r)
1963	3 744 470 (r)	1974	4 851 069 (r)
1964	3 830 592 (r)	1975	4 977 197 (r)
1965	3 918 696 (r)	1976	5 106 604 (r)
1966	4 008 826 (r)	1977	5 249 589 (e)
1967	4 101 029 (r)	1978	5 396 577 (e)
1968	4 195 353 (r)	1979	5 547 682 (e)
1969	4 291 846 (r)	1980	5 703 017 (e)
1970	4 390 558 (r)		

EFFECTIFS
en milliers

EVOLUTION DE LA POPULATION 1960-1980



Les résultats du recensement général de la population ont montré que les précisions établies sur la base des données des enquêtes démographiques de 1960/61 et de 1970/71 avaient été largement sous-estimées. Cette sous-estimation est due d'une part à la sous-évaluation du chiffre global de population obtenu lors de deux premières enquêtes et, d'autre part, à la faiblesse des taux d'accroissement naturel utilisés.

En effet selon les résultats de ces différentes enquêtes le taux d'accroissement naturel de la population est passé de 2,1 % en 1960 à 2,6 % en 1970 puis à 2,8 % en 1978. Cette évolution du taux d'accroissement naturel est due à une baisse sensible du taux de mortalité combiné à une légère hausse du taux de natalité.

Compte tenu de ces nouvelles données il s'est avéré nécessaire de rectifier la série relative à l'évolution de l'effectif de la population publiée antérieurement. Les nouvelles projections ont été établies sur la base du chiffre global, tiré du recensement, qui a été ramené au 15 Juillet 1976. Les taux d'accroissement utilisés ont été respectivement de 2,3 % pour la période allant de 1960 à 1970, puis de 2,6 % pour la période allant de 1971 à 1976 et enfin, 2,8 % pour la période 1977-1980.

2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'accroissement de la population n'a pas été uniforme pour toutes les régions. Le tableau no 1 montre qu'il s'est opéré d'importants changements dans la répartition spatiale de la population. Le poids démographique du Cap-Vert n'a cessé de croître au détriment de celui des autres régions : de 14 % en 1960, il est passé à 17 % en 1970 puis à 19 % en 1976 et enfin à 21 % en 1980. Ainsi cette région qui occupait le quatrième rang du point de vue de l'effectif de la population, est devenue

depuis 1979 la région la plus peuplée du pays. Cette évolution est à attribuer à un phénomène connu des pays en développement en particulier : l'attrait de la capitale.

En 1960, le Sine-Saloum était la région la plus peuplée du Sénégal avec 23 % de la population nationale. Il occupe depuis 1979 le second rang avec une population représentant 20 % de l'ensemble de la population totale du pays. Si on fait abstraction de l'éclatement de la région de Diourbel en deux depuis 1976, quatre régions ont enregistré une baisse de la proportion qu'elles représentent tout en conservant leur rang respectif de 1960. Seul le Sénégal-Oriental a vu son poids démographique augmenter de 4,9 à 5,4 %, mais il demeure la région la moins peuplée du Sénégal.

Les densités régionales ont également évolué. La moyenne nationale est passée de 16 à 29 habitants/km² en 1980. Le Cap-Vert reste la région la plus densément peuplée, il est suivi des régions de Thiès, de Diourbel et dans une moindre mesure du Sine-Saloum. La Casamance apparaît comme une région à densité modérée, alors que le Fleuve, la région de Louga et le Sénégal-Oriental demeurent très peu peuplés.

Les changements les plus notables intervenus dans la répartition géographique de la population au cours des vingt dernières années, concernent les migrations des populations rurales vers les régions urbaines.

En 1960, la population urbaine n'était que de 729 760 habitants (soit 23 % de l'ensemble) regroupés dans neuf (9) villes. Elle est passée à 1 194 381 habitants en 1970 (soit 30 % de la population). D'après les résultats définitifs du recensement, elle serait passée à 1 620 000 personnes soit 32 % de l'ensemble de la population du pays. Ainsi en moins de 20 ans la population

urbaine a plus que doublé. Le taux d'accroissement annuel moyen sur la période 1960-1976 est de 5,2 %.

Les principaux centres urbains sont situés dans la moitié ouest du territoire sur la façade maritime ou à une faible distance de la côte. Cette localisation tend à accentuer les déséquilibres de la répartition spatiale de la population. Quant à la population rurale, son évolution a été plus lente. De 2,380 millions en 1960, son effectif est passé à 2,762 millions en 1970 et à 3,449 millions en 1976, ce qui représentent respectivement 77 %, 70 % et 68 % de la population totale. En 16 ans, l'effectif n'a été multiplié que par 1,5. Le taux d'accroissement annuel moyen de la période 1960-1976 est de 2,4 %.

Le nombre de villages qui était de 13 000 environ en 1960 ne semble pas avoir évolué de façon notable depuis lors. De manière plus générale, les densités rurales les plus élevées se rencontrent le long de l'axe Dakar-Thiès, de la frange côtière, des bassins fluviaux du Sénégal, du Saloum et de la Casamance et dans le bassin arachidier. La moitié orientale du territoire est pratiquement vide d'hommes.

3. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE.

La population du Sénégal est jeune : plus de sa moitié est âgée de moins de 20 ans. Le fait majeur est que cette proportion des jeunes a augmenté au cours des vingt dernières années : de 50 % en 1960 elle est passée à 52 % en 1970 et à 53 % en 1976. Ce rajeunissement s'explique par un déclin de la mortalité notamment infantile.

En proportion, la répartition par sexe est restée sensiblement la même : on compte en moyenne 97 hommes pour 100 femmes.

4. REPARTITION ETHNIQUE.

Il existe plusieurs groupes ethniques au Sénégal. Toutefois, le brassage des populations a sensiblement atténué les distinctions traditionnelles. Les principaux groupes sont :

- Les Wolof et Lébou : ils étaient au nombre de 1 145 000 en 1960 (soit 37 % de la population totale) et 2 096 000 en 1976 (soit 41 % de la population). Cette augmentation de leur proportion pourrait s'expliquer par le fait que d'autres ethnies plus ou moins proches se sont déclarées wolof au cours du recensement. Les wolofs vivent principalement dans le centre et le nord du bassin arachidier.
- Les Sérères qui constituent la seconde ethnie du Sénégal. Leur effectif est passé de 595 000 en 1960 soit 19 % de la population totale à 717 000 soit 14 % en 1976. Cette baisse pourrait s'expliquer par les raisons citées ci-dessus à savoir que des sérères ont dû se déclarer wolof au cours du recensement. Ils sont installés dans le Sine-Saloum et le long de la petite côte.
- Les Peuls dont le gonflement de l'effectif en 1976 (634 000 soit 13 %) par rapport à 1960 (230 000 soit 7,4 %) s'expliquerait par l'immigration des Guinéens qui sont pour la plupart de la même ethnie. Ils sont déssiminés à travers l'ensemble du territoire national.
- Les Toucouleurs (11 % de la population nationale) ; ils sont concentrés le long du fleuve Sénégal.
- Les Diolas, Balante et Manjaque (environ 7 %) installés en Casamance.
- Les Mandingues et les ethnies apparentées (Malinké, Bambara, Khassonké) environ 5 % également établis en Casamance et aux Sénégal-Oriental.
- Les Soninkés, 2 % de la population ; on les rencontre surtout au Sénégal-Oriental et au Fleuve.

5. NATALITE ET FECONDITE.

Le Sénégal apparaît comme un pays à forte natalité le taux brut est passé de 43 % en 1960 à 46 % en 1970 puis à 48 % en 1978. Ce niveau élevé du taux de natalité s'explique par :

- le faible pourcentage des femmes pratiquant la contraception efficace ;

- l'intensité et la précocité des mariages surtout dans la population féminine ;

- la structure de la population caractérisée par une importance relative des femmes en âge de procréer ;

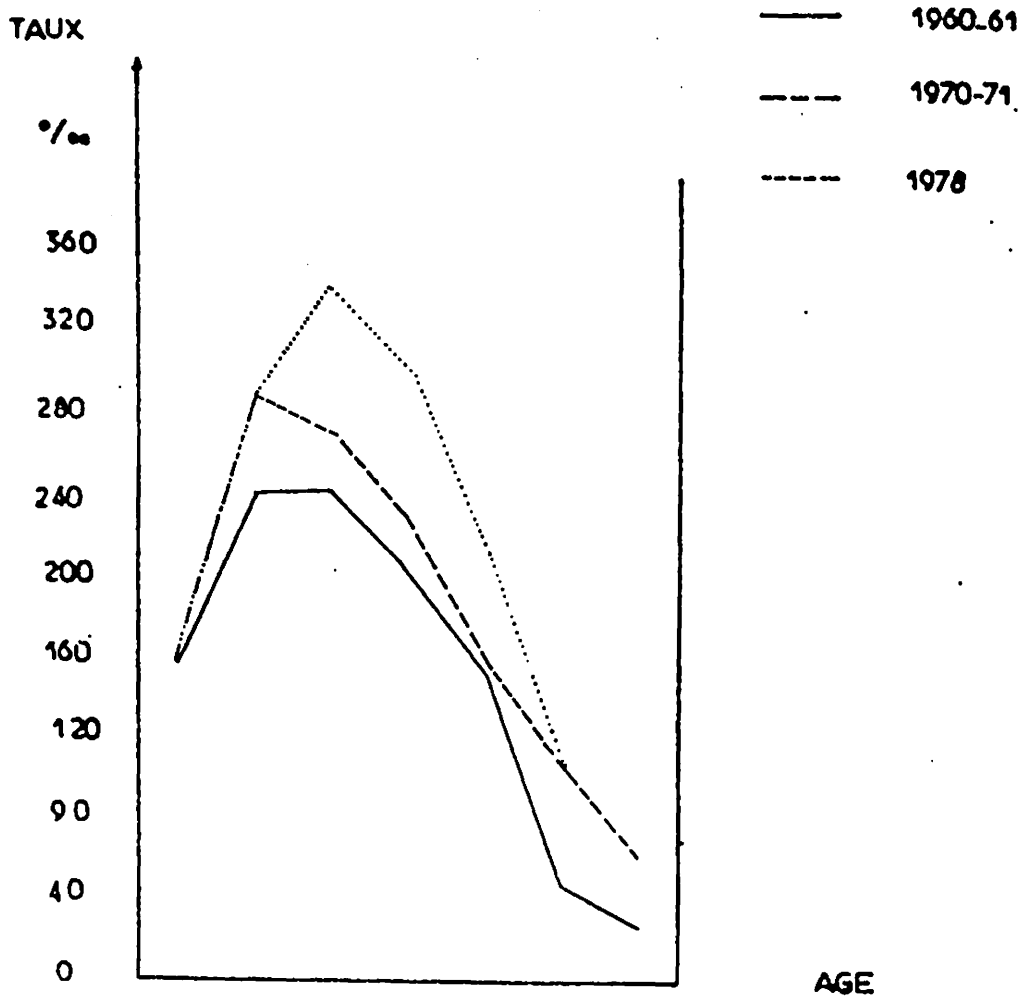
- le niveau élevé de la mortalité infantile et juvénile surtout en milieu rural.

La descendance brute ou nombre moyen d'enfants nés vivants pour une femme ayant atteint la fin de la vie féconde (50 ans) est passée de 6,2 en 1960 à 6,4 en 1970 puis à 7,2 en 1978. La descendance se serait accrue de 16 % en l'espace de 18 ans. En fait cette hausse n'est qu'apparente. Elle tient en partie à l'amélioration de la qualité des données au cours des enquêtes successives. En effet d'après les résultats de l'enquête sur la fécondité, réalisée en 1978, l'intensité de la fécondité, n'a augmenté que très peu au cours des vingt dernières années.

6. MORTALITE.

Par contre le taux brut de mortalité qui était de 27 ‰ en 1960 est tombé à 20 ‰ en 1970. Dans le même temps, le taux de mortalité infantile est passé de près de 180 ‰ à 130 ‰ environ. En dépit de la baisse enregistrée le niveau de mortalité auquel est soumise la population du Sénégal demeure

TAUX DE FECONDITE PAR AGE



élevé. Ceci s'explique par la part importante de la mortalité infantile et juvénile. Il s'en suit que l'espérance de vie à la naissance reste encore faible : elle était estimée à 37 ans en 1960 et à 43 ans en 1970.

Par ailleurs, l'enquête de 1970-71 a révélé que le niveau de la mortalité varie sensiblement selon des régions : le niveau le plus bas a été enregistré au Cap-Vert (9 %), le plus élevé en Casamance (25 %). Par ailleurs la mortalité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Faute d'enquêtes plus récentes, le niveau et la structure actuels de la mortalité ne sont pas connus avec une précision suffisante qui permette d'établir une comparaison avec le passé récent. Cependant l'on s'accorde à reconnaître que la mortalité a dû s'inscrire en baisse au cours des dix dernières années en raison de l'amélioration de l'état sanitaire de la population et de l'élévation de son niveau culturel et économique.

7. MOUVEMENTS MIGRATOIRES.

Ils sont encore moins bien connus que le mouvement naturel. Les sources actuellement disponibles ne donnent pas suffisamment d'éléments pour juger de l'importance des flux migratoires.

Selon les résultats de l'enquête 1960-61, il vivait au Sénégal environ 61 000 non africains et un nombre non estimé d'africains composés pour la plupart de guinéens, de maliens, de mauritaniens, de cap-verdiens, etc... Ce nombre était déjà en baisse depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale.

En 1970, le nombre d'immigrants vivant au Sénégal étaient estimés à 355 000 dont 282 000 africains. Ce chiffre est très différent de celui issu des résultats du recensement de 1976 (118 782). Cette différence proviendrait d'une sous-estimation

due au fait que beaucoup d'étrangers se sont réclamés de nationalité sénégalaise lors du recensement. Le nombre excessivement élevé de sénégalais nés hors des frontières nationales (180 000) tend à confirmer cette hypothèse. Vraisemblablement il y aurait quelques 300 000 étrangers vivants au Sénégal en 1976.

Les immigrants sont pour la plupart des ressortissants des pays voisins. Ils sont installés surtout au Cap-Vert, en Casamance et au Sénégal-Oriental.

Le nombre de sénégalais vivant hors des frontières nationales étaient estimés à 210 000 personnes en 1970-71. Ce sont principalement des personnes en quête d'emploi, des travailleurs et étudiants. Ils viennent de toutes les régions mais surtout du Fleuve, des régions de Louga et de Diourbel.

Le solde migratoire est légèrement positif et s'élèverait à 145 000 individus environ. Le Sénégal apparaît donc comme un pays d'immigration.

Bien que peu connus, les mouvements migratoires internes sont aussi importants. Leurs ampleurs se mesurent par l'accroissement rapide de la population urbaine.

D'après les résultats de l'enquête de 1970/71, 503 000 sénégalais résidaient dans un lieu autre que celui de leur naissance, 2/3 de ces migrants (soit 335 350) se sont déplacés à l'intérieur de leur région de naissance et 1/3 (167 650) se sont installés dans une autre région.

Les migrations rurales et l'exode rural constituent les deux principaux types de ces mouvements internes.

Les migrations rurales sont les déplacements de population d'une zone rurale vers une autre zone rurale. Le plus connu de ces mouvements est celui des paysans du bassin arachidier vers les terres neuves.

Il est motivé par un certain nombre de facteurs tels que l'épuisement des sols et le surpeuplement relatif dans le bassin arachidier.

Il convient de mentionner les mouvements de navétanes et de transhumance qui, à proprement parler, ne sont pas des migrations, car il ne sont pas suivis d'installation durable ou définitive.

Les premiers concernent aussi bien les ressortissants du Mali et de la Guinée que les Firdous de la haute Casamance. Ceux-ci viennent dans la zone arachidière en fin de saison de pluies pour s'adonner à la récolte et au battage de l'arachide. De nos jours ces mouvements se sont beaucoup réduits en raison de la diffusion du matériel agricole et de la sécheresse.

Les seconds sont le fait de pasteurs peulhs, ils ont lieu entre la vallée du fleuve Sénégal et la zone sylvo-pastorale et sont motivés par la recherche de pâturage et de points d'eau.

L'exode rural est le mouvement des populations rurales vers les centres urbains. En 1971, 3/4 des migrants internes (soit 376 000 personnes) vivaient dans les villes. Le Cap-Vert constitue la principale destination.

Les causes de cet exode sont diverses : insuffisance des revenus monétaires tirés de l'agriculture, écart entre les niveaux de vie en ville et en campagne, désaffection de

l'agriculture par les jeunes ayant échoué à l'école et qui aspirent à un emploi rémunéré, désœuvrement de la population rurale durant une partie de l'année, ce qui crée ainsi un surplus relatif de main-d'oeuvre.

Toutefois il y a lieu de distinguer ces mouvements suivis d'installation durable ou définitive de ceux de courte durée ; il existe aussi un flux de ruraux vers les villes pendant la saison sèche, suivi de retour en milieu rural à la fin de cette saison.

Ce flux concerne surtout les jeunes filles de la région de Thiès, du Sine-Saloum et de la Casamance, qui pendant la saison morte s'adonnent à des travaux ménagers dans les villes, principalement à Dakar.

Les tableaux no 7 et 8 donnent l'évolution des mouvements interrégionaux de 1960 à 1976.

Le Fleuve et la région de Diourbel apparaissent plutôt comme des zones de départ : sur 100 personnes nées au Fleuve 17 ont migré vers d'autres régions en 1970, 26 en 1970 et 19 en 1976. Ces pourcentages sont respectivement de 19, 21 et 18 pour la région de Diourbel.

Les zones d'accueil sont les suivantes :

- le Cap-Vert qui comptait 36 % de personnes venues d'autres régions en 1960, 40 % en 1970 et 36 % en 1976 ;
- le Sine-Saloum dont la population venue des autres régions représentait 15 % de l'ensemble en 1960, 12 % en 1970 et 10 % en 1976 ;
- la région de Thiès où ces pourcentages s'élevaient respectivement à 9,14 et 12 %.

T A B L E A U n o 1

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA
POPULATION SELON LA REGION

Années Régions	1961		1971		1976 (1)		1980	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cap Vert	443 560	14,3	698 947	17,7	975 933	19,3	1 197 635	21,0
Casamance	529 860	17,0	618 682	15,6	737 256	14,5	804 125	14,1
Diourbel	503 040	16,2	635 205	16,1	426 306	8,4	463 350	8,3
Fleuve	345 400	11,1	389 091	9,8	521 695	10,3	564 599	9,9
Sénégal-Oriental	151 180	4,9	245 148	6,2	290 288	5,7	325 072	5,7
Sine-Saloum	727 100	23,4	813 512	20,6	1 013 488	20,0	1 140 603	20,0
Thiès	409 660	13,2	556 031	14,0	683 176	13,5	741 392	13,0
Louga	-	-	-	-	420 599	8,3	456 241	8,0
Ensemble	3 109 800	100,0	3 956 616	100,0	5 068 741	100,0	5 703 017	100,0

(1) Résultats définitifs du Recensement Général de la Population -(effectif de la population au 15 Avril 1976).

T A B L E A U no 2

EVOLUTION DES DENSITES REGIONALES

Années Régions	Superficies (km ²)	DENSITES (Habitants/Km ²)			
		1961	1971	1976	1980
Cap- Vert	550	806	1 271	1 774	2 178
Casamance	28 350	19	22	26	28
Diourbel	4 359(1)	15(2)	19(2)	98(3)	108(3)
Fleuve	44 127	8	9	12	13
Sénégal-Oriental	59 602	3	4	5	5
Sine-Saloum	23 945	30	34	42	48
Thiès	6 601	62	84	103	112
Louga	29 188	-	-	14	16
ENSEMBLE	196 722	16	20	26	29

(1) : La région de Diourbel a été divisée en deux à partir de 1975

(2) : Avant l'éclatement de la région

(3) : Après son éclatement

T A B L E A U No 3

EVOLUTION DE LA
REPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'AGE

Années	1960		1970		1976(1)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif (2)	%
Jeunes (-de 20 ans)	1 555 720	50,0	2 077 574	52,5	2 666 534	53,3
Adultes(20 à 59 ans)	1 380 900	44,4	1 648 904	41,7	2 019 003	40,4
Vieillards (60 et plus)	173 200	5,6	230 138	5,8	304 837	6,1
ENSEMBLE	3 109 820	100,0	3 956 616	100,0	4 997 885	100,0

(1) : Non compris la population comptée à part et la population flottante.

(2) : dont 7 511 personnes d'âge indéterminé.

T A B L E A U n° 5

REPARTITION HABITANTS

(en pourcentage)

SELON LE LIEU DE RESIDENCE ET LE LIEU DE NAISSANCE

Régions Résidence Régions de naissance	Cap-Vert	Casamance	Diourbel	Fleuve	Sénégal-Oriental	Sine-Saloum	Thies	ENSEMBLE
1960								
CAP-VERT	<u>63,6</u>	0,1	0,7	0,6	-	1,0	2,0	8,7
CASAMANCE	3,3	<u>98,2</u>	0,1	0,1	-	0,6	0,3	17,1
DIOURBEL	8,9	0,2	<u>95,7</u>	3,7	0,1	7,7	3,0	20,2
FLEUVE	9,7	0,4	0,8	<u>94,2</u>	0,2	2,0	2,4	15,1
SENEGAL-ORIENTAL	0,7	-	-	2,8	<u>99,6</u>	0,2	0,2	4,5
SINE-SALOUM	4,0	1,0	0,9	0,2	-	<u>84,6</u>	1,4	21,4
THIES	9,8	0,1	1,8	0,4	-	3,9	<u>90,7</u>	14,9
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1970								
CAP-VERT	<u>59,9</u>	0,3	1,0	1,5	0,6	0,9	2,5	12,0
CASAMANCE	4,6	<u>96,5</u>	0,2	0,9	1,3	0,6	0,4	14,8
DIOURBEL	9,7	0,2	<u>92,9</u>	2,3	0,7	5,6	5,6	19,4
FLEUVE	9,4	0,7	1,6	<u>93,0</u>	4,0	2,2	7,5	12,1
SENEGAL ORIENTAL	0,6	1,0	0,1	0,2	88,7	0,7	0,2	5,3
SINE-SALOUM	6,1	0,5	1,6	0,9	4,4	<u>88,0</u>	3,3	20,2
T H I E S	9,7	0,3	2,6	1,2	0,3	2,0	<u>85,3</u>	15,7
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976(2)								
CAP-VERT	<u>62,4</u>							
CASAMANCE		<u>95,9</u>						
DIOURBEL (1)			<u>93,6</u>					
FLEUVE				<u>94,2</u>				
SENEGAL ORIENTAL					<u>91,4</u>			
SINE-SALOUM						<u>90,1</u>		
THIES							<u>88,0</u>	
ENSEMBLE	100,0							

(1) : y compris l'actuelle région de Louga

(2) : tous les tableaux n'étant pas disponibles, la répartition régionale n'a pas pu être établie

T A B L E A U n° 6

S T R U C T U R E
PAR AGE ET PAR SEXE
EN 1976

Age	H O M M E S		F E M M E S		DEUX SEXES		Sexe Ratio (%)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Sexe ratio(1)
0- 4 ans	460 533	92,1	458 230	91,6	918 763	183,7	101
5- 9 ans	358 825	71,2	345 520	69,1	704 345	140,3	104
10-14 ans	272 011	54,4	260 204	52,1	532 215	106,5	104
15-19 ans	246 856	49,4	264 355	52,9	511 211	102,3	93
20-24 ans	202 963	50,6	224 342	44,9	427 305	85,5	90
25-29 ans	170 075	34,0	202 120	40,4	372 195	74,4	84
30-34 ans	128 383	25,7	154 403	30,9	282 786	56,6	83
35-39 ans	121 084	24,2	136 742	27,3	257 826	51,5	88
40-44 ans	107 489	21,5	117 486	23,5	224 975	45,0	91
45-49 ans	94 850	19,0	89 241	17,8	184 091	36,8	106
50-54 ans	77 424	15,5	74 150	14,8	151 574	30,3	104
55-59 ans	65 454	13,1	52 797	10,6	118 251	23,7	124
60-64 ans	55 569	11,1	49 591	10,0	105 160	21,1	112
65-69 ans	35 135	7,0	27 586	5,5	62 721	12,5	127
70-74 ans	31 185	6,2	28 703	5,7	59 888	11,9	108
75-79 ans	19 316	3,9	16 880	3,4	36 196	7,3	114
80 et plus	20 261	4,0	20 611	4,1	40 872	8,1	98
Indéterminé	5 209	1,0	2 302	0,4	7 511	1,4	-
Total	2472 622	494,7	2525 263	505,3	4997 885	1000,0	98

(1) : Non compris la population comptée à part et la population flottante(70 856 personnes)

T A B L E A U n° 7
REPARTITION ETHNIQUE

ETHNIE	1960 ⁽¹⁾		1976 ⁽²⁾	
	Effectif	%	Effectif	%
Wolof et Lébou	1 145 000	36,8	2 096 253	41,9
Serer	595 000	19,1	716 919	14,3
Peul, Foula et Laobé	230 000	7,4	623 965	12,5
Toucouleur	422 000	13,6	528 490	10,6
Mandingue, Socé, Malinké,				
Bambara, Khassonké	198 000	6,4	271 102	5,4
Soninké, Sarakholé	65 000	2,1	84 102	1,7
Diola, Balante, Manjak	216 000	6,9	340 896	6,8
Maure	48 000	1,5	59 784	1,2
Autres Sénégalais	101 000	3,2	157 592	3,2
Autres Africains	29 000	0,9	93 072	1,9
Non Africains	61 000	2,0	25 710	0,5
ENSEMBLE	3 110 000	100,0	4 997 885	100,0

(1) : Y compris la population comptée à part qui s'élève à 14 400 dont 10 620 Africains.

(2) : Non compris la population comptée à part et la population flottante au total de 70 856 personnes composées pour l'essentiel de Sénégalais.

T A B L E A U n° 8
 EVOLUTION DES TAUX DE FECONDITE (%)

A n n é e s A g e	1961	1971	1978
15-19 ans	158	165	158
20-24 ans	242	290	295
25-29 ans	243	272	345
30-34 ans	204	228	304
35-39 ans	153	161	217
40-44 ans	47	109	110
45-49 ans	26	63	45
Descendance brute	6,2enfants	6,4enfants	7,2enfants

- (1) : L. Verrière, "LA POPULATION DU SENEGAL", Dakar, 1965
 (2) : A.K. Diop, "PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DU SENEGAL", Dakar, 1976
 (3) : ENQUETE NATIONALE SUR LA FECONDITE, Résultats provisoires, Direction de la Statistique, Dakar, 1980

T A B L E A U n° 9
E V O L U T I O N D E S P R I N C I P A U X I N D I C E S

A n n é e s	1960	1970	1978
I n d i c e s			
Taux brut de natalité	43% ₀	46% ₀	48% ₀
Descendance brute finale	6,2enfants	6,4 enfants	7,2enfants
Taux brut de mortalité	27% ₀	20% ₀	-
Taux de mortalité infantile	181% ₀	130% ₀	-
Espérance de vie à la naissance	37 ans	44 ans	-
Accroissement naturel	2,1%	2,6%	2,8%
Taux d'urbanisation	23%	30%	32%
Densité de la population	16 hbts/Km ²	20 hbts/Km ²	27hbtskm ²

**INVENTAIRE DES OPERATIONS DE COLLECTE DEMOGRAPHIQUE
AU SENEGAL**

E. RODRIGUEZ
Direction de la Statistique
DIVISION des Enquêtes et de
la Démographie.

INVENTAIRE DES OPERATIONS
DE COLLECTE DEMOGRAPHIQUE
AU SENEGAL

Edmond RODRIGUEZ
Direction de la Statistique
Division des Enquêtes et
de la Démographie

Les premières opérations de collecte démographique au Sénégal sont des recensements administratifs remontant au 19ème siècle et à but essentiellement fiscal (1). Cependant, le premier recensement administratif d'envergure fut réalisé en 1907 et couvrait le territoire du Sénégal de l'époque soit une superficie totale de 1 135 km² comprenant les quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Dakar, Rufisque), les escales implantées le long des cours d'eau et une petite bande de terre de part et d'autre du chemin de fer reliant Dakar à Saint-Louis.

En raison de l'objectif consistant à la levée de l'impôt, les résultats des recensements administratifs n'ont pas donné une image fidèle des situations démographiques des époques considérées.

Après la seconde guerre mondiale, l'administration coloniale réalisa des recensements démographiques de quelques communes dont la plus importante fut celle de Dakar en 1955. On peut citer les autres communes dans l'ordre chronologique suivant :

Décembre 1951- Commune de Diourbel

Décembre 1951- Commune de Ziguinchor

Mai-Avril 1954- Commune de Thiès

Avril 1954- Commune de Saint-Louis

(1) - Les premiers recensements au Sénégal et l'évolution démographique
O. BECKER, V. MARTIN, CNRS, J. SCHMITZ, M. CHASTANET, ORSTOM avec
la collaboration de J.F. MAUSEL et S. MBAYE, Archivistes - Centre
de Dakar-Hann, ORSTOM Mars 1983.

La première enquête démographique technique de couverture assez importante à être réalisée fut celle de 1957 dans le cadre d'une étude pluridisciplinaire de la Mission Socio-Economique de la basse vallée du Sénégal (MISOES).

Cette enquête démographique devait être le point de départ d'investigations démographiques à l'échelle nationale ou locale dès l'accession du pays à l'indépendance en 1960. En outre, elle a servi de creuset de formation au personnel d'enquête (enquêteurs, contrôleurs, superviseurs) de la Direction de la Statistique qui allait prendre le relais du Service de Statistique Générale du Sénégal.

Du reste, le personnel devait se révéler d'une grande compétence au cours des enquêtes.

Au début des années 60, devant la nécessité d'établir un plan de développement économique et social fondé sur une connaissance suffisante de la population du pays, les pouvoirs publics ont été amenés à autoriser l'exécution d'une enquête démographique nationale à un seul passage en 1960-61. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans la Thèse de doctorat de 3ème cycle en Sciences Economique de Louis VERRIERE en 1965.

Une seconde enquête par sondage à l'échelle nationale a été organisée 10 ans plus tard par la Direction de la Statistique selon la technique des passages répétés (3 passages de 6 mois d'intervalle chacun). L'enquête démographique de 1970-71 a permis de mettre à jour les données recueillies en 1960-61 et de servir à la Préparation du 4ème plan de développement économique et social 1973-1977. Entre ces deux dates, des enquêtes ponctuelles ont été effectuées par l'Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (ORSTOM) avec un accent particulier mis sur le milieu rural. Les investigations de cet organisme se poursuivront du reste au cours des décennies suivantes.

Par ailleurs, des édiles conscients de la nécessité d'une meilleure connaissance de la population de leurs communes feront exécuter des recensements démographiques de leurs cités durant cette période.

Au cours de la deuxième décennie 70-80, l'opération la plus importante a été le Recensement Général de la Population réalisé en 1976 et dont l'objectif majeur a été de suppléer à l'insuffisance des données démographiques fiables au niveau des unités administratives intérieures à la région qui a constitué pendant un certain temps un frein à une planification rigoureuse et à une administration efficace.

L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité effectuée en 1978 dans le cadre du projet Enquête Mondiale sur la Fécondité (E.M.F.) a permis de disposer d'une masse d'informations dont les analyses approfondies ont contribué à faire connaître davantage les différents aspects de la fécondité au Sénégal.

La 3ème décennie tout au moins dans sa première moitié a été caractérisée par l'intensification de la recherche démographique, les questions de santé et de la planification familiale avec son corollaire la contraception ravissant la vedette. La plupart de ces enquêtes sont en cours d'analyse et feront faire sans nul doute un pas considérable à la connaissance démographique du pays.

Au cours de cette période et un peu avant, un certain nombre d'enquêtes socio-démographiques ont été menées dans le cadre du plan directeur d'urbanisme (Dakar, Ziguinchor, Kaolack etc...) et de projets d'aménagements hydro-agricoles. La liste de ces enquêtes ne figure malheureusement pas sur l'inventaire des opérations de collecte démographique présenté en annexe.

D'après cet inventaire, près des deux tiers (2/3) des enquêtes et recensements ont été effectués par la Direction de la Statistique après 1960 et le Service Général de la Statistique avant 1960 et ce parfois en collaboration avec d'autres organismes.

Quinze pour cent (15 %) des opérations ont été réalisées par l'ORSTOM. Un peu moins du tiers des investigations ont porté sur l'ensemble du pays. Le pourcentage est sensiblement le même tant pour la zone urbaine que pour la zone rurale.

Enfin, les opérations sont davantage concentrées dans la première moitié de la 3ème décennie d'indépendance. Trente six pour cent (36 %) des enquêtes ont été menées à partir de 1960. Contre dix-huit pour cent (18%) avant 1960, autant de 1960 à 1970 et vingt-sept pour cent (27%) entre 1970 et 1980.

LISTE DES OPERATIONS DE COLLECTE
DEMOGRAPHIQUE EFFECTUEES AU SENEGAL (1)

N° d'ordre	Nature des opérations	Année de réalisation	Couverture géographique	Organe d'exécution	Référence de publication ou observations
1	Recensement du Territoire du Sénégal	1904	Territoire du Sénégal de l'époque	Gouvernement de l'AOF-Colonie du Sénégal	Publié en 1904 à Saint-Louis Imprimerie du Gouvernement - Recensement de la Population du Sénégal 1904
2	Recensement de la Commune de Diourbel	1951	Commune de Diourbel	Statistique Générale de l'AOF (R. SENEGAL)	Publié en 1952 à Dakar 23 p. multigraphié, carte
3	Recensement de la Commune de Ziguinchor	1951	Commune de Ziguinchor	Statistique Générale de l'AOF (R. SENEGAL)	Publié en 1953 à Dakar, 46 p, multigraphié, carte
4	Recensement de la Commune de Thiès	1953	Commune de Thiès	Statistique Générale de l'AOF (R. SENEGAL)	Publié en 1954 à Dakar 42 p, multigraphié, carte
5	Recensement de la Commune de Dakar	1955	Commune de Dakar	Statistique Générale de l'AOF.	Publié en 1958 à Paris, Résultats définitifs Fasc. 1: Etudes et coordination statistique et mécanographique . publié en 1962 à Paris Résultats définitifs Fasc. 2: Etude socio-économique de la ville de Dakar (par V. Martin) Service Statistique du Sénégal
6	Enquête démographique Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal	1957	Moyenne Vallée du Sénégal	Mission socio-économique de la basse Vallée du Sénégal (MISOES)	Publié en 1957 à Paris Enquête démographique 1957-MISOES-Sénégal-Mauritanie Résultats provisoires
7	Enquête démographique (EDN 60-61)	1960-61	Ensemble Pays	Statistique Dakar	Publié en 1965 à Dakar Thèse de Doctorat de 3è cycle de Louis VERRIERE Université de Dakar
8	Etude démographique dans la Région du Sine-Saloum (Sénégal) Etat Civil et observation démographique	1963-65	Zone rurale du Sine-Saloum	ORSTOM	Publié en 1969 à Paris Centre ORSTOM Etude démographique dans la région du Sine-Saloum Etat Civil et observation démographique 1963-65
9	Enquête par sondage au 1/20ème des parcelles de Pikine(Grand-Onkar) Sénégal 1966-67	1963-65	Zone de Dakar	ORSTOM	Publié en 1970 à Dakar-Centre ORSTOM- Résultats de l'enquête par sondage au 1/20ème des parcelles de Pikine (Grand-Onkar) Sénégal 1966-67
10	Recensement de la Commune de Bambey	1966	Ville de Bambey	Municipalité et Service de la Statistique	Publié en 1968 à Dakar Résultats du recensement démographique de la Commune de Bambey 1966-multigraphié
11	Pakao (Sénégal) dépouillement des registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective.	1967-68	Zone rurale de Sine-Saloum	ORSTOM	Publié en 1970 à Paris ORSTOM Pakao (Sénégal) dépouillement des registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective. Méthodologie et résultats, travaux et documents n° 7

(1) - la liste n'est pas exhaustive.

12	Recensement de la Commune de MBacké	1969	Ville de MBacké	Municipalité	Publié en 1969 République du Sénégal - Commune de MBacké Recensement Démographique Février 1969, multigraphié
13	Enquête Démographique par sondage	1970-71	Ensemble du pays	Statistique Dakar	Publié en 1973 à Dakar Méthodologie et documents annexes. In 1974 à Dakar Analyse du 2ème passage portant sur l'activité (publication conjointe Direction de la Statistique et Direction des Ressources Humaines (Ministère du Plan et de la Coopération). En 1974 à Dakar Résultats définitifs Volume 1 : Pyramides des âges Volume 2 : Situation matrimoniale
14	Les Migrations en Basse-Casamance (Sénégal)	1973-75	Zone Rurale de la Basse-Casamance	Leiden Afrika Studie	Publié en 1970 à Leiden-Afrika-Studie-Centrum Migration en Basse Casamance (Sénégal)
15	Migrations et Economie Villageoises dans la Vallée du Sénégal étude de trois villages de la région de Matam	1975	Zone Rurale de la Région du Fleuve	ORSTOM	Publié en 1976 à Dakar Centre ORSTOM - Migrations et Economies Villageoises dans la Vallée du Sénégal étude de 3 villages de la région de Matam
16	Etude de la Fécondité à Dakar (Sénégal)	1976-77	Ville de Dakar	ORSTOM	Publié en 1977 à Dakar Centre-ORSTOM Etude de la fécondité à Dakar (Sénégal) - Objectifs méthodologie et résultats.
17	Recensement Général de la Population (RGP)	1976	Ensemble du pays	Statistique Dakar	Publié en 1977 à Dakar Méthodologie Publié en 1982 à Dakar -Analyse des résultats nationaux Publié en 1982 à Dakar -Résultats définitifs données corrigées -Région du Cap-Vert - " de Casamance - " de Diourbel - " du Fleuve - " de Louga - " du Sine Saloum - " du Sénégal-oriental - " de Thiès
18	Etude Démographique dans la région du Sine Saloum(Sénégal) La reprise de l'enquête à passages répétés de NGayokhème	1977	Zone Rurale du Sine Saloum	ORSTOM	Publié en 1978 à Dakar Centre ORSTOM Etude démographique dans la région du Sine Saloum(Sénégal) La reprise de l'enquête à passages répétés de NGayokhème en 1977, multigraphié.
19	Migration, éducation, emploi à Dakar, Résultats d'une enquête par sondage	1977	Ville de Dakar	Bureau Régional pour l'éducation et le développement en Afrique (BREDA)	Publié en 1978 à Dakar, BREDA -Migration, éducation, emploi à Dakar, Résultats d'une enquête par sondage
20	Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF)	1978	Ensemble du pays	Statistique Dakar et Enquête Mondiale de Fécondité (EMF)	Publié en 1981 à Dakar Volume 1: Rapport national d'analyse Volume 2: Résultats définitifs (tableaux) Publié en 1985 à Paris Nuptialité et fécondité au Sénégal (Cahier de l'INED n° 112

2	Enquête Main-d'oeuvre Migration(EMO)	1979	Ensemble du pays	Statistique Dakar	Publié en 1982 à Dakar - Méthodologie et principaux résultats de l'enquête Main-d'Oeuvre-Migration au Sénégal en 1979.
22	Enquête Mortalité Infantile au Sahel (EMIS)	1980-85	Zone Rurale de Thiès	Statistique Dakar	Publié en 1981 à Dakar - Méthodologie Enquête Mortalité Infantile au Sahel Analyse en cours
23	Enquête sur l'attitude des femmes face à la contraception et à la fécondité	1982	Zone Rurale (choix raisonné)	Commission Nationale de la Population Dakar (CONAPOD) et AFARD (1)	Publié en 1983 à Dakar Femmes fécondité et contraception en milieu rural sénégalais par l'AFARD
24	Enquête Santé Familiale au Sine Saloum	1982-83	Zone Rurale de Sine Saloum	Statistique Dakar et Centre de Contrôle des maladies d'Atlanta	Publié en 1984 aux E.U. -Enquête Santé Familiale au Sine Saloum Statistique Dakar et Centre de contrôle des maladies - USAID -
25	Enquête sur la Planification Familiale au Sénégal (Dakar)	1983	Ville de Dakar	Statistique Dakar Family Health International (F.H.I.) (E.U)	Publié en 1985 aux E.U - Les "Pionnières" utilisatrices de la planification Familiale au Sénégal, Dakar 1983
26	Enquête sur la Santé Familiale Département de Bakel	1984	Zone Rurale Région du Fleuve	Statistique Dakar	Analyse en cours
27	Enquête sur l'Infécondité au Sénégal	1984	Ensemble du pays	Statistique Dakar	Analyse en cours
28	Enquête sur les déterminants de la mortalité Infantile et Juvenile	1985	Ensemble du pays	Statistique Dakar et CONAPOD Dakar	Analyse en cours
29	Enquête sur l'Etat-Civil	1986	Ensemble du pays (choix raisonné)	Statistique Dakar et Direction des Collectivités locales Ministère de l'Intérieur Dakar	Publié en 1986 à Dakar -Résultats de l'enquête de couverture et plan d'action pour l'amélioration de la gestion du système d'état civil
30	Enquête sur la Migration	1986	Quelques zones du pays(choix raisonné)	Statistique Dakar et CONAPOD Dakar	Analyse en cours
31	Enquête Mortalité à Pikine	1986	Zone de Dakar	Statistique Dakar ORSTOM Dakar	Analyse en cours
32	Enquête Démographique de Santé	1986	Ensemble du pays	Statistique Dakar Westinghouse USA	Analyse en cours
33	Enquête sur l'utilisation des contraceptifs par les couples	1986	Zone de Dakar	Statistique Dakar	Analyse en cours

(1) Association des femmes africaines de recherche pour le développement.

NUPTIALITE ET FECONDITE AU SENEGAL

YVES CHARBIT
LAMINE GUEYE
SALIF NDIAYE
(Extrait)

NUPTIALITE ET FECONDITE
DU SENEGAL (*)
YVES CHARBIT
LAMINE GUEYE
SALIF NDIAYE

**A. LE PROJET NATIONAL D'ANALYSES COMPLEMENTAIRES
DE L'ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE.**

L'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF), qui fait partie de l'Enquête mondiale sur la fécondité (EMF), s'est déroulée sur le terrain d'avril à octobre 1978. Une première publication, le Rapport national d'analyse, paraissait en juillet 1981, et un Rapport d'évaluation était disponible en 1984 (1). La Direction de la Statistique du Sénégal organisa, les 13, 14 et 15 octobre 1981, en collaboration avec l'EMF, un séminaire de présentation et de vulgarisation des résultats de l'enquête, qui réunit les représentants des ministères nationaux, des chercheurs et associations privées ou publiques intéressés par les problèmes de population : Commission nationale de la population (CONAPOP), ORSTOM, USAID, Association sénégalaise pour le bien-être familial (ASBEF), et enfin des Organisations internationales (FNUAP, OMS, UNESCO). Ce séminaire permit de dégager plusieurs thèmes de recherche susceptibles de faire l'objet d'analyse approfondie (2), et début 1982, le gouvernement du Sénégal, par l'intermédiaire de la Direction de la statistique du Ministère de l'Economie et des Finances, soumettait une requête à l'EMF en vue de financer un "Projet national d'analyse complémentaire des données de l'Enquête sénégalaise sur la fécondité", consistant en dix thèmes de recherche, les domaines étudiés étant les suivants : divorce, polygamie, migrations internes, déterminants proches de la fécondité, analyse factorielle et typologie du nombre d'enfants désirés, femmes appartenant au milieu rural,

* Cet article constitue l'introduction de l'ouvrage "Nuptialité et Fécondité au Sénégal" rédigé par Yves Charbit, Lamine Gueye et Salif Ndiaye.

- (1) République du Sénégal, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la statistique. Enquête sénégalaise sur la fécondité 1978. Rapport national d'analyse, juillet 1981. L. Gueye "Evaluation de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité 1978". WFS, Scientific Reports, n° 50, 1984.
- (2) République du Sénégal, Direction de la statistique (1982). Enquête sénégalaise sur la fécondité-Rapport du Séminaire de présentation et de vulgarisation des résultats. Dakar, 13-15 octobre 1981.

contraception, mortalité infanto-juvénile, projections démographiques.

Les dix rapports étaient remis à l'EMF dans les délais prévus par le contrat (début 1984).

Peu de pays ayant participé à l'EMF ont réussi à mener à bien un projet d'analyse approfondie aussi ambitieux. Il importe donc d'en dégager quelques enseignements : le lecteur trouvera en annexe de cette introduction un rapide bilan de l'expérience réalisée au Sénégal.

On s'attachera dans les lignes qui suivent, à présenter les rapports dans leur contenu. Il a paru utile de comparer les projets de recherche initiaux et leur aboutissement afin de mettre en évidence la dynamique de la recherche. Le présent volume ne pouvait contenir l'intégralité des dix rapports. Cinq ont été privilégiés, dans la mesure où ils traitaient directement des relations entre nuptialité et fécondité. Des résumés permettent au lecteur de prendre connaissance des principaux résultats des cinq autres.

B - PRESENTATION DES RAPPORTS

L'orientation donnée aux thèmes de recherche résulte d'un souci de répondre aux attentes des "décideurs" nationaux. En effet, le séminaire de présentation des résultats de l'Enquête avait révélé les préoccupations des autorités quant aux "problèmes de population au Sénégal" (thème d'une des séances): fécondité élevée ; forte mortalité, notamment infantile ; mouvements migratoires importants, en particulier vers la région du Capt-Vert ; instabilité matrimoniale dont témoigne la proportion élevée de mariages rompus par divorce. Le Rapport national d'analyse, dont ce n'était pas l'objet, ne permet de répondre que très partiellement à de telles préoccupations.

C'est pourquoi les rapports de recherche privilègient souvent l'analyse de sous-échantillons afin de mieux définir les populations-cibles susceptibles d'être l'objet d'une politique démographique. Ils prennent également en compte les variables socio-économiques et culturelles, afin de mieux cerner les caractéristiques de ces populations-cibles.

Il va sans dire que ce souci de tenir compte le plus possible de la réalité sénégalaise et de la perception qu'en ont les responsables devait être compatible avec les exigences de la recherche scientifique. D'une part, la définition de sous-populations se heurte très vite au problème de la taille de l'échantillon. D'autre part, si les différences selon le milieu de résidence, le degré d'instruction, l'origine ethnique ne sont pas négligeables, certains problèmes sont communs à toutes les femmes, et la production et l'analyse de données nationales sont indispensables si l'on veut garder une vision d'ensemble. Les rapports présentés ci-après ont tenu compte de ces deux préoccupations.

La liste des dix rapports le montre, les données de l'Enquête sénégalaise sur la fécondité ont été exploitées dans des domaines très divers. L'analyse proprement démographique de la fécondité fait l'objet d'un rapport (analyse différentielle de la fécondité), à la nuptialité sont consacrés deux rapports (polygamie et divorce) ; les déterminants proches de la fécondité, les migrations internes, la contraception, la mortalité infantile, le nombre d'enfants désirés, les projections démographiques, les femmes rurales, sont étudiés dans les sept autres rapports. En réalité, les relations entre la nuptialité et la fécondité sont au centre de la plupart des rapports. Ainsi, la polygamie est traitée en tant que telle, mais aussi dans ses incidences sur la fécondité. Il en va de même des migrations internes et du divorce. D'autre part, et conformément aux orientations générales décrites ci-dessus, plusieurs rapports débordent les limites de la démographie et ont une coloration socio-économique, afin de mieux répondre aux attentes exprimées lors du Séminaire. Celui sur

les femmes rurales s'efforce, par exemple, de décrire ce qui constitue l'essentiel de la population sénégalaise, le monde rural.

1. Fécondité générale et fécondité légitime : analyse différentielle

L'indice synthétique de fécondité a été évalué par le Rapport national d'analyse à 7,1 enfants par femme ; il s'élève à 8,1 pour les femmes mariées. Par ailleurs la descendance moyenne des femmes était de 4,0 enfants au moment de l'enquête, celles âgées de 45-49 ans ayant mis au monde 7,2 enfants.

La recherche conduite sur l'analyse longitudinale, transversale et différentielle de la fécondité s'appuie sur la méthode dite des ratios P/F afin d'examiner les tendances de la fécondité au cours des diverses périodes quinquennales précédant l'enquête. On le sait, la fluctuation des rapports autour de la valeur 1 peut résulter non seulement d'une réelle évolution de la fécondité mais aussi d'erreurs d'observations (erreurs dans les âges des femmes, dans les dates de naissance, ou encore omission de naissances). Cependant, la méthode a été progressivement améliorée. En calculant la parité atteinte P et la fécondité du moment F par durée de mariage et par âge au mariage - et non plus par groupe d'âge - on limite les erreurs liées à l'âge. En calculant des ratios P/F par durée écoulée depuis la première maternité, on réduit sensiblement les problèmes liés à l'imprécision sur la date du mariage.

La première partie de ce rapport analyse la fécondité selon ces trois variantes de la méthode et confronte les résultats⁽³⁾. La deuxième partie s'attache aux différences observées dans le nombre moyen de naissances vivantes selon le lieu de résidence, l'instruction et l'appartenance ethnique. Une régression multiple sur ces variables et sur l'âge est effectuée. La variable dépendante est d'abord le nombre moyen de naissances vivantes, puis

(3) Cette partie est résumée au début du chapitre II.

le nombre de naissances vivantes légitimes (dans cette deuxième série de régressions, l'âge au mariage est également introduit).

La confrontation des résultats conduit l'auteur à conclure que, dans une population non malthusienne comme celle du Sénégal, les variables telles que l'âge et dans une moindre mesure l'âge au mariage, expliquent la plus grande partie des différences observées selon les variables socio-culturelles.

2. Entrée en union et divorce

L'ESF a mis en évidence la relative instabilité des premiers mariages. Au moment de l'enquête, en moyenne 19,5% avaient été rompus par divorce, 8,9% par veuvage, les séparations étant beaucoup plus rares (0,3%). De manière inattendue, les divorces, à durée de mariage égale, sont moins fréquents lorsque le mariage a été conclu à un âge précoce : 19,1% de divorces parmi les femmes mariées avant 20 ans contre 23,6% parmi celles mariées à 20 ans ou plus tard. Ainsi, l'âge au mariage apparaît comme une variable importante dans le risque de divorce.

C'est pourquoi la première partie du rapport est centrée sur l'étude des entrées en union, d'autant que l'enquête avait décelé une tendance à la hausse de l'âge au premier mariage. L'auteur a conduit sa recherche en se fixant un triple objectif. Affiner la mesure de cet indice de la nuptialité, en considérant tour à tour les âges moyens, médians, et les pourcentages cumulés de femmes déjà mariées à chaque année d'âge. Mettre en évidence un éventuel changement de comportement entre les cohortes jeunes (femmes âgées de 20-29 ans au moment de l'enquête) et anciennes (40-49 ans). Décrire les caractéristiques socio-culturelles associées à un mariage précoce ou tardif. Ces deux derniers objectifs répondent à un souci d'apporter des éléments quantitatifs solides sur des problèmes qui donnent souvent lieu à des jugements empiriques et des affirmations hâtives :

quelle est l'incidence de l'urbanisation et plus généralement de la modernisation sur la nuptialité ? Est-il vrai que certaines ethnies, telles que les Poular et les Diola, ont un comportement spécifique, notamment en ce qui concerne l'âge au mariage, mais aussi les ruptures d'union ?

La deuxième partie complète d'abord les informations contenues dans le Rapport national. Les proportions de premiers mariages rompus par divorce sont calculées selon les principales caractéristiques socio-culturelles (lieu de résidence, instruction, ethnie), ce qui permet d'établir une typologie distinguant des sous-populations à forte, moyenne ou faible divortialité. Cependant, cette proportion ne permet qu'une première approche, assez peu rigoureuse, de la divortialité. Toute la suite de l'étude privilégie comme outil d'analyse la table de divortialité, qui indique avec précision la probabilité de divorcer en fonction de la durée du mariage, mais aussi de l'âge au mariage et des différentielles socio-culturelles.

Enfin, l'incidence de l'infécondité sur le risque de divorce est mesurée dans une troisième et dernière partie. Dans la mesure où la fonction de reproduction est essentielle dans les stratégies matrimoniales, il a paru judicieux de s'attacher plus particulièrement aux débuts de la vie nuptiale. En d'autres termes, est-il vrai que l'infécondité d'un couple - en pratique attribuée à la femme - se traduit rapidement par la répudiation de celle-ci ? L'enquête fournissait pour une telle étude les variables appropriées : nombre d'enfants nés durant les cinq premières années de l'union, durée d'union quinquennale. Il a donc suffi de construire une table de divortialité selon la partie en début de mariage pour les femmes dont le premier mariage avait eu lieu depuis au moins cinq ans (ceci pour éviter un effet de troncature).

Observant que la nuptialité n'était pas le centre d'intérêt principal de l'enquête, l'auteur conclut "qu'en l'absence

d'étude antérieure sur la question, force était pour (elle) de développer l'aspect "analyse démographique" du divorce, très peu d'éléments permettant en fait d'étayer des thèses sociologiques poussées". Le lecteur pourra apprécier l'importance de la contribution à la connaissance de cet aspect de la nuptialité sénégalaise.

3 - Polygamie et fécondité

Selon l'enquête ménage de l'ESF, 32 % des hommes et 48 % des femmes étaient en union polygame. L'effet de l'âge et des diverses variables socio-culturelles est net : la polygamie est plus fréquente parmi les femmes âgées, analphabètes et vivant en milieu rural.

L'étude des relations entre polygamie et fécondité est particulièrement complexe, en raison de la nature des données collectées. En effet, on connaît, pour chaque femme, le nombre d'épouses du conjoint et le rang de la femme dans le mariage actuel, ce qui permet de distinguer les monogames des polygames et, parmi ces dernières, les premières épouses, les épouses de rang deux, trois, etc. Mais toutes ces informations concernent la situation de la femme au moment de l'enquête. Utiliser cette typologie pour mesurer l'incidence de la polygamie sur la fécondité serait légitime si la femme conservait son statut matrimonial tout au long de sa vie féconde. Tel est souvent le type d'analyse réalisé. Pourtant, cette démarche ne permet pas de résoudre correctement le problème posé. Dans des sociétés où la fécondité est une valeur essentielle à laquelle la nuptialité légitime contribue de manière décisive, la stérilité ou même l'infécondité temporaire d'une femme peut se traduire par une remise en cause de son statut matrimonial : répudiation, ou adjonction d'une co-épouse dont le mari espère qu'elle sera plus féconde. D'un point de vue rétrospectif, il en résulte que la femme observée a changé de statut matrimonial au cours de sa vie féconde. Pour étudier la relation entre polygamie et fécondité il est donc indispensable de réintroduire, d'une manière ou d'une autre, l'histoire matrimoniale de la femme.

L'intérêt du rapport reproduit ci-après est donc bien de proposer une analyse originale par rapport aux travaux existants. Il pose d'ailleurs d'emblée un problème généralement négligé : celui de la relation causale entre fécondité et polygamie. Pour les raisons évoquées ci-dessus, on ne peut exclure que l'infécondité, surtout en début de mariage, n'influe sur la polygamie, le mari transformant le mariage monogame en mariage polygame. Il est essentiel, dans un premier temps, de s'attacher à cette relation causale, avant d'envisager, celle plus classique, de l'influence de la polygamie sur la fécondité. En effet, si la proportion de femmes stériles ou infécondes est plus élevée parmi les polygames que parmi les monogames, un biais est introduit, et l'on ne peut plus comparer la fécondité des mariages polygames et monogames.

Après avoir résolu cette difficulté, le rapport s'attache à l'influence de la polygamie sur l'intervalle protogénésique, la fécondité au cours des cinq premières années^{de} mariage, et enfin sur la descendance atteinte.

4 - Migrations internes, nuptialité et fécondité

Au Sénégal, la population est inégalement répartie dans les régions administratives. Ainsi, le Cap-Vert, qui ne comprend que Dakar et sa banlieue, regroupe 18,2 % de la population sur une superficie ne représentant que 0,7 % du Sénégal. En sens inverse, au Sénégal oriental, 6 % de la population vit sur 30,3 % du territoire national (chiffres tirés de l'enquête ménage de l'ESF). Cette inégale répartition est aggravée par un rythme d'accroissement plus rapide en milieu urbain. Ainsi, les villes, entre 1955 et 1960, ont crû à un rythme de 7,2% par an, d'où un taux d'urbanisation passant en cinq ans de 16,1 à 22,8 % (A. Sadio, cité par F. Pathé Diop, ci-après). Et en 1976, ce taux s'élève à 33,2 % . Si l'urbanisation constitue un aspect important des migrations internes, elle n'est pas le seul, tant s'en faut. Comme le montre l'auteur, le développement de la production arachidière a induit une forte demande de main-d'oeuvre, ce qui conduit à distinguer les zones d'émigration, telle la région du Fleuve, de celles où l'immigration n'est nullement négligeable au regard de l'émigra-

tion, comme la région de Thiès, grand centre de production arachidière et piscicole qui, il est vrai, a aussi bénéficié de la politique de décentralisation. Alors qu'un nombre comparable de migrants originaires de ces deux régions (111 900 et 114 200) résidaient en 1976 dans les autres régions du Sénégal, la région du Fleuve n'avait attiré que 28 500 immigrants contre 90 000 pour celle de Thiès. De même, le Cap-Vert, région purement urbaine, avait attiré 321 200 personnes, mais en avait perdu 58 200. Enfin, des balances migratoires à peu près équilibrées s'observent dans deux régions purement rurales (Sine-Saloum et Sénégal oriental). La complexité des migrations internes implique donc de ne pas limiter l'analyse à l'exode rural tel qu'on le définit habituellement, mais également d'envisager d'autres types de mouvements. C'est pourquoi d'autres travaux et enquêtes ont été utilisés dans ce rapport, et notamment l'Enquête main-d'oeuvre de 1979.

Il restait à lier l'étude de la migration à celle de la nuptialité et de la fécondité. Le questionnaire de l'Enquête sénégalaise sur la fécondité permettait d'identifier, outre la résidence actuelle, le lieu où la femme avait passé la plus grande partie de son enfance, jusqu'à 12 ans. Idéalement, il aurait fallu, pour chaque région administrative, définir les migrantes et les non-migrantes, afin d'inscrire la recherche dans la ligne exacte des travaux antérieurs. La faiblesse des effectifs interdisant une telle précision, quatre catégories ont été définies par comparaison des deux lieux de résidence. Sont considérées comme non-migrantes urbaines et non-migrantes rurales les femmes qui, au moment de l'enquête, vivaient dans le même type (urbain ou rural) de lieu de résidence. Les deux autres catégories sont constituées par les immigrantes de la zone urbaine qui ont passé leur enfance en zone rurale et les immigrantes de la zone rurale ayant passé leur enfance en milieu urbain. Si la troisième catégorie correspond au cas de figure de l'exode rural, la quatrième est une approximation des mouvements migratoires décrits ci-dessus, puisque la zone rurale inclut toutes les localités dont la population n'excédait pas 10.000 habitants au recensement de 1976.

Dans la deuxième partie de sa recherche, l'auteur étudie la nuptialité des quatre groupes de femmes; les variables retenues (probabilité de se marier à 15 ans, probabilité de rester célibataire à 25 ans, âge moyen d'entrée en union), permettent de cerner les différences de précocité d'entrée en union. L'étude de la stabilité des unions, mesurée par le devenir du premier mariage, le nombre moyen de mariages, la proportion de temps passé en union depuis le premier mariage, contribue à une appréciation objective du problème souvent évoqué de l'instabilité conjugale liée à l'urbanisation. La prise en considération de certaines caractéristiques, telles que l'instruction ou l'appartenance ethnique, complète l'analyse. La dernière partie de l'étude est consacrée à la fécondité : la descendance atteinte, la fécondité dans les cinq premières années du mariage, la fécondité souhaitée des migrantes et des non-migrantes sont tour à tour analysées, en prenant également en compte le niveau d'instruction et l'appartenance ethnique.

5. Les déterminants proches de la fécondité

L'étude des déterminants proches de la fécondité est particulièrement importante dans le cas des population non malthusiennes. En effet, en l'absence de contraception, des variables telles que la nuptialité, l'allaitement, l'aménorrhée pos-partum influent de manière décisive sur la fécondité. Au cours des dernières années, plusieurs méthodes et modèles d'analyse ont été mis au point afin de mesurer la contribution de chacune de ces variables. Une des approches consiste à examiner, en relation avec celle-ci, les intervalles intergénésiques (distribution, durées moyennes et médiane, proportion d'intervalles qui se ferment au bout d'une période de temps donnée).

La principale difficulté rencontrée par les auteurs de ce rapport réside dans l'incomplétude de l'information collectée dans l'enquête : les questions sur l'abstinence post-partum et sur la durée de l'aménorrhée n'ont pas été posées. Cette dernière a cependant pu être estimée à l'aide d'une équation proposée par

Bongaarts. En revanche, les modalités de l'allaitement sont bien connues, et notamment la durée de l'allaitement intégral. D'autre part, les femmes interrogées ont indiqué les périodes d'absence de leur conjoint, ce qui permet de mesurer avec plus de précision les durées totales d'exposition au risque de grossesse. Enfin, comme dans toutes les enquêtes de ce type, la fréquence des rapports sexuels et la mortalité intra-utérine sont inconnues ou mal mesurées.

L'étude suit le cours de la vie féconde. La première partie s'attache au début de celle-ci, et en particulier à l'intervalle protogénésique ; les facteurs examinés sont l'âge aux premières règles, l'âge au mariage et la "stérilité primaire" (définie par l'absence de naissance vivante durant les cinq premières années du mariage). Les intervalles intergénésiques et leurs déterminants sont examinés dans une deuxième partie, qui accorde une attention particulière à l'allaitement et à l'aménorrhée post-partum, et tente de mesurer l'exposition au risque de concevoir. La troisième partie identifie les modalités de la fin de la vie féconde : interruption de la relation avec le partenaire par divorce ou veuvage non suivi de remariage, utilisation d'une contraception d'arrêt, ménopause ou sentiment exprimé par la femme qu'elle n'est plus en mesure de concevoir. Le rapport discute, en conclusion, les conséquences prévisibles sur la fécondité des changements pouvant intervenir dans l'importance relative des déterminants proches (4).

6. Analyse factorielle et typologique du nombre d'enfants désirés

La question "Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez durant toute votre vie, combien voudriez-vous en avoir ?" a suscité une réponse moyenne de 8,8 enfants (femmes non célibataires) avec une forte proportion de réponses non numériques (29 %).

L'objectif de cette étude était d'abord d'identifier les relations existant entre les variables démographiques,

(4) Cette étude a été réalisée avec la collaboration de l'ORSTOM.

Un groupe de travail s'était réuni en 1982 à Londres sur ce thème.

sociales, économiques et culturelles susceptibles d'influer sur le nombre d'enfants désirés. Quatre groupes de femmes ont été étudiés : l'ensemble des femmes, le sous-ensemble des non-célibataires, celui des nullipares âgées de moins de 20 ans et enfin celui des célibataires. L'étude du troisième de ces groupes s'explique par les premiers résultats obtenus sur l'ensemble des femmes : les femmes de moins de 20 ans et celle n'ayant encore eu aucune naissance vivante se distinguent nettement des autres.

Dans la deuxième partie de l'étude, la variable "nombre d'enfants désirés" est cette fois intégrée au programme et traitée comme les autres variables, ce qui permet de définir les profils socio-démographiques, économiques et culturels associés à des nombres d'enfants désirés plus ou moins élevés, la méthode de la classification hiérarchique ascendante permettant de délimiter le contour des divers profils. Sans entrer ici dans une présentation détaillée des résultats, indiquons simplement que l'ensemble des femmes recouvre, par exemple, trois groupes :

- les femmes alphabétisées, urbaines connaissant une méthode de contraception efficace. Ces femmes, généralement sans emploi, célibataires et nullipares désirent en moyenne 6 enfants :
- les femmes rurales, analphabètes âgées de 30 ans ou plus, ayant eu au moins 5 enfants et ne connaissant pas de méthode de contraception efficace : elles désirent un nombre élevé d'enfants ou fournissent une réponse non numérique ;
- le reste des femmes.

De même, les trois sous-ensembles étudiés permettent de définir des groupes assez bien contrastés.

Cette étude avait également un objectif méthodologique: pour la première fois au Sénégal, une méthode d'analyse des données était utilisée pour exploiter les résultats d'une enquête(5).

7. Nuptialité et fécondité des femmes rurales

Le projet initial s'intitulait "activité économique des femmes et fécondité", mais les variables permettant de décrire l'activité économique posent un problème que souligne le Rapport national d'analyse. La typologie construite à partir des données recueillies avait permis de constater que 54 % des femmes non célibataires travaillaient "actuellement" (au moment de l'enquête) et avaient travaillé avant leur premier mariage ; 11 % travaillaient actuellement, mais n'avaient pas travaillé avant celui-ci; 10% de femmes étaient inactives au moment de l'enquête, mais avaient travaillé avant ou après leur mariage. Enfin 25% des femmes n'avaient jamais travaillé.

Le travail était défini comme toute activité rémunérée, en espèces ou en nature. Selon le Rapport national "Le fait que plus de la moitié des femmes aient déclaré qu'elles étaient en train de "travailler" au moment de l'enquête et qu'elles "travaillaient" déjà avant leur premier mariage fait penser que la définition n'a pas été strictement appliquée. En effet, la définition du "travail" était très restrictive dans l'enquête, mais les femmes occupées à des activités telles que les travaux ménagers ou les travaux des champs dans les terres familiales ont dû être comptées parmi les femmes qui travaillaient au moment de l'enquête. C'est ce problème de la définition du travail qui reste vague dans les pays à prédominance agricole qui justifie que la variable "historique professionnel de la femme" n'a pas été utilisée dans l'analyse" (Rapport d'analyse, 1981 : 1,58). Dans la mesure où 65% (54 + 11) des femmes travaillaient au moment de l'enquête et où la fécondité est

(5) Cette étude a été réalisée avec la collaboration de l'ORSTOM.

généralement élevée, l'étude des relations entre activité économique et fécondité risquait d'être peu fructueuse. En outre, certaines femmes réputées non actives ont été reclassées comme actives, mais on ignore si ce reclassement a été fait de manière homogène dans toutes les régions enquêtées.

Dans ces conditions, il était indispensable d'étudier le groupe résiduel des femmes n'ayant jamais travaillé (25% des femmes non célibataires), et de vérifier notamment si les diverses caractéristiques socio-économiques de ces femmes ne révélaient pas d'incohérences. Tel est l'objet de la première partie de l'étude qui examine les données de l'enquête sous un angle sociologique : celle-ci sont-elles vraisemblables compte tenu de ce que l'on sait de la réalité de l'activité féminine au Sénégal ?

L'absence de différentielles de fécondité selon l'activité a ensuite conduit à recentrer la recherche sur le groupe des femmes rurales. Ont été définies comme telles les femmes mariées, qui avaient travaillé avant leur premier mariage et travaillaient au moment de l'enquête, en tant qu'agricultrices et sans rémunération. En d'autres termes, le thème a été réorienté vers une monographie d'un groupe qui constitue l'essentiel de la population féminine rurale sénégalaise, sans chercher à approfondir les relations entre activité et fécondité mais en interprétant les données à la lumière des travaux sociologiques existants. Cependant, pour éviter de rester à un niveau descriptif, l'auteur a procédé à une comparaison des cohortes jeunes (20-29 ans) et anciennes (40-49 ans) afin de vérifier si la société rurale sénégalaise est caractérisée par des changements qui affecteraient les comportements des cohortes récentes, le groupe 30-39 ans étant alors considéré comme une charnière.

8. Connaissance et pratique de la contraception

L'objet initial de cette recherche était quadruple : mettre en relief les relations existant entre, d'une part, les

facteurs socio-démographiques, culturels et économiques et, d'autre part, l'attitude, la connaissance et la pratique de la contraception; faire ressortir les principales motivations exprimées par les femmes vis-à-vis de ces problèmes; tenter d'étudier l'évolution de la connaissance et de la pratique de la contraception en confrontant les résultats de l'ESF et ceux des enquêtes antérieures; établir les bases d'une étude approfondie de la question dans le cadre d'une enquête CAP (Connaissance, attitude et pratique de la contraception).

Très rapidement, la nécessité de limiter l'étude est apparue, essentiellement pour des raisons techniques. Le faible effectif des femmes utilisatrices (10% avaient déjà utilisé la contraception ; 1% la contraception moderne) interdisait une analyse approfondie des différences socio-culturelles dans la pratique. D'autre part l'accès à d'autres enquêtes, notamment à des monographies encore en cours d'exploitation, aurait retardé considérablement la recherche. Enfin, les données de l'enquête n'ont pas permis d'aller très loin dans l'analyse des motivations. Dans ces conditions, le rapport a été centré sur la connaissance de la contraception, la pratique et les intentions d'utilisation ultérieure faisant l'objet de développements plus brefs.

En revanche, une dimension nouvelle a été introduite : dans quelle mesure l'étude de la connaissance peut-elle contribuer à la mise en place d'une politique de planification familiale? Ceci impliquait l'analyse précise de l'influence de chacune des caractéristiques socio-démographiques et culturelles. Les outils statistiques utilisés - régressions simples et multiples - appliqués tantôt à l'ensemble des méthodes tantôt à chacune prise isolément, ou encore en distinguant méthodes modernes et traditionnelles, se sont révélés particulièrement éclairants. Dans une population dont la fécondité est proche du régime naturel, Les régressions montrent très clairement non seulement la redondance des variables âge et nombre d'enfants, mais également leur faible pouvoir explicatif du degré de connaissance. En revanche

si la résidence et l'alphabétisation sont elles aussi fortement corrélées, leur influence sur la connaissance est beaucoup plus sensible. Enfin, ce type d'analyse a permis de mettre en évidence le caractère particulier de la continence périodique. Alors que cette méthode est classée, dans l'enquête, parmi les méthodes inefficaces et traditionnelles, sa sensibilité aux diverses variables socio-culturelles est du même ordre que celle observée pour les méthodes modernes ; l'alphabétisation et l'urbanisation sont fortement déterminantes, tandis que l'âge n'influe guère (alors que la connaissance des méthodes traditionnelles augmente avec l'âge).

D'autre part, l'auteur souligne la difficulté à apprécier le niveau exact des connaissances en matière de contraception au sein de la population. Les réponses obtenues après insistance montrent que les femmes connaissent, certaines méthodes mais ne savent pas les identifier. En ce sens, le niveau des connaissances d'une méthode donnée est plus élevé qu'une simple question ne le laisse supposer. Mais il faut observer en sens inverse que certaines méthodes traditionnelles sont plutôt perçues comme relevant d'un interdit religieux : le couple doit s'abstenir de toute relation sexuelle dans les 40 jours qui suivent la naissance. Par conséquent, une politique de planification familiale qui s'appuierait sur le progrès de l'alphabétisation verrait probablement reculer certaines méthodes traditionnelles, pourtant largement connues.

9. La mortalité infanto-juvénile

Le Rapport national d'analyse avait fourni une estimation du quotient de mortalité infantile pour les enfants des femmes âgées de moins de 35 ans à la naissance de leur enfant. Trois quotients étaient proposés, correspondant à trois périodes quinquennales (1963-1967 : 114 pour mille ; 1968-1972 : 122,5 pour mille ; 1973-1977 : 117,7 pour mille). Les quotients de

mortalité selon certaines variables révélaiient, de manière classique, l'influence de l'âge de la mère à la naissance, du lieu et de la région de résidence, du groupe ethnique, de l'instruction de la mère. Le rapport proposait enfin une estimation de la mortalité juvénile.

Cependant, un problème important était souligné. "La question sur le décès des enfants en bas âge était posée de telle sorte que l'âge au décès était donné soit en mois exacts (ce qui ne pose aucun problème), soit en mois et année calendaire (le mois était souvent inconnu et le programme d'imputation qui reconver-tissait en âge au décès, plaçait ce décès à un an en année révolue). Par conséquent, ont été considérés comme des décès au-dessous d'un an, seulement les décès qui ont été enregistrés comme s'étant produits de façon certaine au-dessous d'un an" (1981 : 1,105). En d'autres termes, les quotients de mortalité infantile cités plus haut sont très certainement sous-estimés, sans qu'il soit possible de connaître l'ampleur de la sous-estimation. C'est pourquoi la recherche a porté sur l'ensemble de la mortalité infanto-juvénile.

La première partie analyse les fluctuations des quotients de mortalité infantile au cours de la période 1960-1976, en relation avec l'évolution des diverses productions agricoles ; elle examine ensuite les problèmes de mesure de la mortalité infantile. Dans la deuxième partie, des quotients de période pour la mortalité infanto-juvénile sont calculés. Les tendances observées sont cohérentes avec l'évolution de la production agricole. La troisième partie fait le bilan sur l'incidence des principales variables démographiques socio-économiques et culturelles.

10. Projection démographiques à partir de l'ESF

L'objet de cette étude est de montrer comment les données de l'ESF peuvent être utilisées pour introduire la démographie

dans la planification du développement socio-économique. En effet, celle-ci est pratiquement absente du VI^e plan quadriennal de développement économique et social. L'objectif du rapport est également pédagogique : les méthodes de calcul sont décrites en détail.

Deux hypothèses ont été retenues; La première (hypothèse A) suppose une mortalité et une fécondité constantes tout au long de la période de projection (1976-2001). La seconde (hypothèse B), une fécondité constante et une baisse lente de la mortalité. Cette baisse a été fixée à un gain d'environ 3 ans tous les 10 ans sur l'espérance de vie à la naissance. Les tables-types utilisées sont celles de l'OCDE, qui sont particulièrement adaptées aux pays en développement. La région de référence est la région A et l'entrée retenue est "5^Q0". Nous ne présenterons pas ici les résultats de ces projections. Le lecteur les trouvera dans le résumé du rapport reproduit ci-après. En revanche, arrêtons-nous sur les raisons qui sous-tendent le choix de ces deux hypothèses. En ce qui concerne la fécondité, plusieurs données de l'ESF militent en faveur d'une fécondité constante tout au long de la période et égale au niveau de 1973-1977 (cinq dernières années avant l'enquête). Au Sénégal, celle-ci est proche de la fécondité naturelle : l'indice synthétique de fécondité est de 7,1 enfants par femme. Alors que la contraception moderne est très peu répandue, la nuptialité est à la fois précoce et intense : l'âge médian au premier mariage est de 15,6 ans; dès 30 ans, la proportion de femmes jamais entrées en union est inférieure à 0,5 pour cent ; enfin, en dépit d'une divortialité élevée, les remariages sont rapides, de telle sorte que les femmes ne passent que peu de temps hors union. Cette nuptialité intense et cette fécondité élevée s'expliquent par des facteurs socio-culturels : l'Islam, très répandu au Sénégal "crée, en jonction avec les traditions négro-africaines, une attitude positive de procréation" (Ba, 1984).

La confrontation avec les enquêtes antérieures (1960-1961 et 1970-1971) révèle une hausse de l'indice synthétique de fécondité (5,4 en 1960-1961, 6,4 en 1970-1971). Mais la hausse n'est qu'apparente : elle résulte, selon l'auteur de l'étude, des sous-estimations dans les enquêtes antérieures. Si un accroissement de la fécondité est peu probable, une baisse est-elle envisageable à l'horizon retenu ? Il est vrai que la fécondité (voir note (6) des femmes alphabétisées (6,3) ou vivant en milieu urbain (6,5) est plus faible que celle des femmes analphabètes (7,5) ou rurales (7,5). Mais comme le note l'auteur; la tendance "liée à l'alphabétisation, à l'urbanisation... ne peut se généraliser rapidement car le rapport d'effectifs est encore et sera pour longtemps en faveur des analphabètes et du monde rural". Enfin, il est peu vraisemblable que la contraception moderne soit beaucoup plus fréquemment utilisée dans les années à venir. Il paraît donc raisonnable de supposer la fécondité constante tout au long de la période de projection.

L'hypothèse de mortalité constante a été retenue surtout de point de comparaison avec l'autre hypothèse de mortalité. Une baisse légère de la mortalité pourrait résulter d'un ensemble de facteurs. Les programmes de santé pourraient réduire, notamment en milieu rural, la mortalité infanto-juvénile. Des progrès de l'hygiène peuvent aussi résulter du développement de l'alphabétisation et de l'action des mass-media, que renforcerait la réforme administrative. En revanche, la dégradation des conditions de vie résultant de la crise économique mondiale réduit l'effet positif de ces facteurs. C'est pourquoi une hypothèse de baisse légère de la mortalité a été retenue : 12% tous les 10 ans pour "5^Q0", soit 3 ans de gains, tous les 10 ans, sur l'espérance de vie à la naissance.

(6) ISF des cinq dernière années avant l'enquête.

ANNEXE
BILAN D'UNE EXPERIENCE

L'équipe de recherche

Onze chercheurs participaient au projet, l'un d'entre eux assumant en outre le rôle de coordinateur national. Six appartenaient à la Direction de la statistique (Division des enquêtes et de la démographie) avec le statut d'ingénieurs démographes. La plupart sont mathématiciens ou géographes d'origine ; certains sont diplômés de l'Institut de formation et de recherche en démographie (IFORD). Les cinq autres, sociologues ou démographes, sont attachés à ces organismes ou des projets de coopération en cours de réalisation au Sénégal.

Très rapidement, le contraste entre les démographes et les sociologues est apparu, mais ce qui pouvait constituer un handicap à la constitution d'une véritable équipe de recherche s'est révélé un facteur favorable au dialogue, les sociologues suscitant une réflexion qualitative, tandis que les démographes fournissaient les outils quantitatifs manquant aux sociologues. En particulier, les chercheurs avaient tous reçu une formation d'un mois destinée à les familiariser avec le logiciel SPSS. Or, certains des démographes avaient acquis une telle maîtrise qu'ils ont par la suite apporté à plusieurs reprises une assistance technique aux autres démographes et surtout aux sociologues.

Assistance technique

Une caractéristique du projet a été la légèreté de l'assistance technique et un coût global relativement faible. Le budget initial était de 32 988 US \$. Le budget total a été finalement de 38 003 US \$. Ce dépassement résulte de deux postes : coûts informatiques (dont prolongation du contrat SPSS), soit :

6 300 US \$, publication des rapports provisoires et diffusion auprès de spécialistes internationaux pour avis avant publication des rapports définitifs (le contrat initial prévoyait simplement la remise des manuscrits des rapports à l'EMF), soit 3 650 US \$. Le dépassement a été de 6 300 + 3 650, soit 9 950 US \$ (7).

D'autre part, l'EMF a pris à sa charge, hors budget, 18 semaines-hommes consacrées à la coordination du Projet. Celle-ci a consisté en 5 missions : discussion de toutes les questions techniques et notamment approfondissement des thèmes de recherche (1^{re} mission) ; mise en place du logiciel SPSS et formation des chercheurs à son utilisation (2^e mission) ; encadrement des séminaires de recherche et des séances de travail avec les chercheurs (3,4,5^e missions).

Enfin, deux chercheurs ont effectué des voyages d'études à Paris pour approfondir avec certains spécialistes leur projet de recherche.

Organisation générale du projet

La réalisation d'un tel projet pouvait relever de deux conceptions différentes : gestion administrative ou animation d'une équipe de recherche. Le coordinateur représentant l'EMF pouvait en effet s'en tenir à une gestion purement administrative du Projet, les quatre missions étant alors, comme le prévoyait le projet, des missions d'évaluation consacrées à "l'état d'avancement des travaux de recherche et l'étude des problèmes techniques". Dans cette perspective, la charge du coordinateur national aurait été particulièrement lourde, puisqu'il aurait assumé seul la responsabilité de faire progresser les travaux de recherche entre les missions d'évaluation. Cette option n'a pas été retenue. Au contraire, les missions ont consisté en véritables séminaires de recherche, au cours desquels les participants exposaient l'état d'avancement de leurs travaux, bénéficiant ainsi des commentaires des autres chercheurs.

(7) Comme les deux tiers du budget étaient libellés en francs CFA, la hausse du dollar au cours de la période (de 266 à 400CFA) a permis d'absorber une partie du dépassement budgétaire.

Entre ces séminaires, des séances de travail individuelles abordaient les problèmes non résolus. Cette formule a considérablement accru la motivation des chercheurs, qui avaient le sentiment de participer à une véritable expérience de recherche. En effet, la charge de travail courante des chercheurs nationaux et la collecte des données laissent rarement le temps d'un travail de réflexion et d'analyse en profondeur.

Problèmes rencontrés

La seule difficulté notable a été le retard dans la mise en place du logiciel SPSS. D'autre part, la charge de travail des ingénieurs de la Direction de la statistique étant très lourde, en raison des nombreux projets bilatéraux ou internationaux en cours de réalisation au Sénégal, l'équipe de chercheurs s'est modifiée au cours du Projet, certains ayant dû renoncer à y participer. Cependant, ceci n'a pas constitué un facteur de blocage, la Direction de la statistique disposant d'un nombre important de cadres de bon niveau.

Enfin, les difficultés traditionnelles ont été rencontrées, mais elles ne sont pas spécifiques du projet : retards dû à l'insuffisance des moyens de travail (photocopie ou téléphone, par exemple); problèmes de coordination entre une équipe locale et une agence internationale sans représentant permanent sur place ; retards dans les transferts de fonds.

**INTEGRATION DE LA VARIABLE POPULATION DANS LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL :
DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ET QUELQUES
PROPOSITIONS DE REMEDE.**

ABDOURAHMANE BARRY

Ingénieur Statisticien-Démographe
SODEVA , DAKAR

INTEGRATION DE LA VARIABLE POPULATION
DANS LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL ; DIAGNOSTIC DE
LA SITUATION ET QUELQUES PROPOSITIONS
DE REMEDE

ABDOURAHMANE BARRY

Ingénieur statisticien-démographe
SODEVA, Dakar

INTRODUCTION

L'un des plus importants problèmes auxquels se heurte la planification dans le Tiers-Monde est, sans conteste, celui de l'insuffisance, tant en qualité qu'en quantité, des données de base.

Cette insuffisance, très marquée notamment dans le domaine de la population, est, de surcroît, aggravée par la mauvaise exploitation, dans la planification, du peu de données démographiques disponibles.

Il s'agit d'une situation complexe, et qui affecte sérieusement la qualité de la prévision dans les pays en voie de développement. Elle mérite par conséquent d'être examinée de manière approfondie.

Aussi, procéderons-nous à un diagnostic de la situation, ce qui nous permettra de déboucher sur un ensemble de propositions de remèdes.

(1) Ce document a été élaboré pour le Ministère du Plan et présenté lors d'un séminaire tenu en Novembre 1985.

1. LA DEMOGRAPHIE DANS LA PLANIFICATION :

Très souvent, les données relatives à la population se trouvent omises dans les études de planification, et singulièrement dans le domaine du développement rural où, pourtant, l'importance du facteur démographique n'est plus à démontrer.

Peut-être était-il permis, vers les années 1950, alors que la faible densité de la population rurale autorisait, dans bien des cas, à considérer la terre comme un bien pratiquement illimité, de ne pas insister sur la variable population.

Mais de nos jours, eu égard aux densités élevées, à leur corollaire que constituent les risques de désertification, ainsi qu'aux taux de croissances des populations, jamais atteints dans le passé, la persistance d'une telle attitude chez les planificateurs ne ferait que conduire à un désastre certain.

Malheureusement, l'ampleur d'un tel risque semble encore mal perçu de la part des faiseurs de plans.

Si l'on considère, par exemple, les plans quadriennaux du Sénégal, on peut noter, dans le cinquième plan, un certain effort de prise en compte de la population. Il y a eu en effet, au début de l'ouvrage, une étude sur la population qui n'a cependant pas été exploitée correctement par la suite. Quant au sixième plan, il se distingue par une quasi inexistence de toute référence à la démographie, comme si la planification en question ne visait pas, en premier lieu, le bien-être de la population. Les projections basées sur les tendances observées peuvent parfois s'avérer irréalistes, surtout lorsqu'elles perdent de vue la date à partir de laquelle on aboutit à une saturation, donc au-delà de laquelle

toute hypothèse fondée sur un maintien des tendances en question devient absurde.

Examinons à présent quelles peuvent être les causes de la mauvaise intégration de la démographie dans la planification.

2. QUELQUES CAUSES DE LA MAUVAISE INTEGRATION DE LA DEMOGRAPHIE DANS LA PLANIFICATION

Parmi les principales causes de cette lacune celles spécifiées ci-dessous nous semblent jouer un rôle déterminant :

a) La jeunesse de la science en tant que discipline autonome ainsi que son corollaire, la pénurie en spécialistes. Cela entraîne notamment l'insuffisance observée en matière d'études relatives aux politiques de population ainsi qu'à leurs conséquences. Cet état de fait est également à l'origine de l'ignorance de la démographie qui, pour un bon nombre de gens, se réduit aux polémiques sur la nécessité ou non de limiter les naissances ;

b) Le coût plus élevé de l'investigation statistique en pays sous-développé, pour de multiples raisons ;

c) La routine acquise dans la planification, et qui n'accorde pas à la démographie la place qui lui revient de droit. Cela est certainement à l'origine de la non implication des démographes à tous les stades de l'élaboration des plans.

Il faut donc nécessairement une certaine amélioration des méthodologies de planification. Dans cette perspective, certains remèdes nous semblent, a priori, indispensables.

-En ce qui concerne les spécialistes, il importe de commencer par intégrer ceux des questions de population dans les équipes de planification. Mais cette intégration, pour être efficace, suppose qu'au moins les conditions suivantes soient respectées :

. Participation des démographes à tous les stades de planification, ce qui suppose une bonne ouverture de ces derniers à toutes les disciplines des sciences sociales.

En effet, tant que le démographe continuera à se cantonner à la démographie pure sans se préoccuper de l'utilité pour les autres disciplines, des résultats qu'il obtient, alors le dialogue de sourds persistera.

. Insertion de la démographie dans la formation de tous les spécialistes impliqués dans la planification (économistes, planificateurs, agronomes, statisticiens, sociologues, etc...).

. Recyclage en démographie de tous les spécialistes déjà en exercice dans les services de planification. Il ne s'agira pas, bien entendu, de chercher à en faire des experts en démographie. On peut simplement se contenter d'avoir pour objectif l'acquisition par tous, des notions de base devant permettre notamment de mieux définir les besoins en intervention spécialisée.

. Encouragement des recherches pluridisciplinaires visant notamment l'élaboration de modèles utilisables par tous. A cet égard, la Direction de la Statistique pourrait servir de

cadre idéal à condition toutefois que son effectif soit complété par des spécialités complémentaires et que le travail multidisciplinaire y soit développé.

b) Proposition spécifique :

Exemple de modèle pour l'analyse de l'autosuffisance alimentaire :

Dans le cadre des activités de l'Association Sénégalaise d'Etudes Démographiques (ASED), nous avons été amené à procéder à l'élaboration d'un modèle s'efforçant de combiner, au mieux, les deux variables fondamentales, en analyse de l'autosuffisance alimentaire, que sont la population et la terre.

Les principaux résultats obtenus* mettent en exergue, de manière très précise, les rôles que jouent l'exode rural, l'accroissement de la population totale ainsi que l'intensité de la contrainte foncière dans l'équilibre vivrier, tout au moins en ce qui concerne les céréales.

Cela permet notamment de déboucher sur une méthodologie de fixation d'objectifs en matière de rendements céréaliers.

L'essentiel des résultats obtenus peut se résumer ainsi :

. Concernant la production minimale par habitant rural :

* Pour plus de détails, voir le document de l'ASED.

Elle doit être au moins égale à $\frac{n}{k}$; n et k désignant respectivement la norme des besoins annuels en céréales par habitant et la proportion de ruraux.

Si, de plus, on doit tenir compte de la constitution d'un stock de sécurité permettant de satisfaire une proportion k' de la population totale, alors, le minimum requis devient $\frac{n}{k}(1 + k')$.

. Pour ce qui concerne la mesure de l'impact de l'exode rural, le modèle a permis d'établir le théorème suivant :

L'accroissement (en valeur relative) de la production créalière par habitant rural nécessaire pour assurer la compensation d'une baisse (en valeur relative) de la proportion de ruraux est une fonction homographique de cette baisse.

Elle est définie par l'équation

$$f(x) = \frac{x}{1 - x} \quad (\text{avec } 0 \leq x < 1)$$

. Enfin, pour ce qui est de la prise en compte de la contrainte foncière, le modèle permet de déboucher sur une fonction représentant le rendement minimum requis.

Elle est définie par :

$$g(t) = \frac{n d_o}{k_o} \left[\frac{(1 + \beta)}{(1 + \alpha)} \right]^t$$

(t = durée de la période écoulée depuis l'année
(de référence
(n = norme de besoins en céréales par habitant
(et par an
(d₀ = densité initiale (nombre de ruraux par
(unité de superficie de céréales)
avec: (k₀ = proportion initiale de population rurale
($\alpha = \frac{r' - r}{1+r}$; $\beta = \frac{r' - s}{1+s}$; r, r' et s désignant
(
(les taux d'accroissements respectifs de la
(population totale, de la population rurale
(et de la superficie de céréales.

C O N C L U S I O N

Quoique l'intégration de la variable population dans la planification du développement économique et social soit, de nos jours, et de l'avis de tous, d'une impérieuse nécessité, les efforts accomplis dans ce domaine demeurent encore sans portée réelle.

La routine acquise en matière de planification ainsi que la non intégration du démographe à chacun des stades de l'élaboration des plans sont, dans une large mesure, à la base d'un tel état de fait.

Il est, par conséquent, plus que jamais nécessaire de développer le multidisciplinarité au niveau des équipes chargées de planification et d'encourager les efforts en vue d'élaborer des modèles appropriés accordant à la population la place qui doit être la sienne.

**BILAN DES ENQUETES SOCIO-ECONOMIQUES
MENEES PAR LA SONED DEPUIS SA CREATION**

Mamadou SOME

BILAN DES ENQUETES SOCIO-
DEMOGRAPHIQUES MENEES PAR
LA SONED DEPUIS SA CREATION(*)
MAMADOU SOME

1- PRESENTATION DE LA SONED-Afrique

La SONED-Afrique, Société Nouvelle des Etudes de Développement en Afrique, est un bureau d'étude et d'ingénierie-conseils africain créé le 19 novembre 1974.

Secteur d'activité couvert

Bureau d'études pluridisciplinaire, la SONED-Afrique couvre par ses travaux les secteurs et les domaines suivants :

Développement rural

Agriculture, Elevage, Pêche, Forêts.

Développement industriel et minier

Industrie, Energie, Mines.

Infrastructures, Génie civil, Urbanisme

Route, Bâtiments, Travaux publics, Port, Aéroport, Télécommunications, Edilités, Hydraulique, Urbanisme.

Economie, Planification et développement régional

Domaine d'intervention

Les domaines d'intervention de la SONED-Afrique sont les suivants :

(*) Autres Démographes ayant travaillé à la SONED : Ibrahima Lamine DIOP 1977-1978 ; Mar GUEYE 1979-1983.

- Etudes de factibilité des projets de développement et préparation des dossiers de demande de financement ;
- Etudes techniques d'exécution des projets, préparation des dossiers d'appel d'offres, coordination et surveillance des travaux ;
- Etude de programmes régionaux de développement intégré ;
- Etude de marché et commercialisation d'un produit ou d'une catégorie de produits ;
- Conseil en organisation et gestion d'unités de production agricole, commerciale, publique ou privée,
- Réalisation d'études économiques générales et d'enquêtes socio-économiques.

Personnel

La Société compte près d'une cinquantaine d'experts et techniciens africains de haut niveau dont les compétences couvrent les disciplines suivantes : Agronomie, Hydraulique, Hydrogéologie, Assainissement, Aménagements hydro-agricoles, Pédologie, Infrastructure et Génie civil, Architecte, Urbanisme, Economie, Démographie, Sociologie...

2 - CADRE DES ENQUETES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

C'est dans le cadre plus vaste des études socio-économiques, composantes d'études générales de développement ou d'études de factibilité (ou de faisabilité) de projets, que la SONED est souvent amenée à réaliser des enquêtes socio-démographiques et cela, lorsque les données documentaires sont inexistantes ou insuffisantes pour l'étude envisagée dans la zone du projet.

Les enquêtes socio-démographiques couvrent généralement les zones polarisées par les projets étudiés, et permettent de déterminer le nombre d'habitants touchés directement ou indirectement par le projet et d'analyser l'ensemble de leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, ceci dans l'optique de cerner toutes les contraintes d'ordre humain pouvant se poser à la mise en oeuvre des projets.

La zone polarisée par un projet peut correspondre à une région naturelle, une région administrative, une division administrative - tel que département, arrondissement, communauté rurale ou commune urbaine ou parfois simplement à une zone quelconque définie par l'emprise du projet.

3 - BILAN DES ENQUETES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Depuis sa création la SONED a réalisé plusieurs études comportant des volets démographiques. Les enquêtes socio-démographiques menées dans le cadre de certaines d'entre-elles peuvent être réparties en deux groupes :

- les enquêtes en zones urbaines entrant généralement dans le cadre d'études de plan directeur d'urbanisme,
- les enquêtes en zones rurales, entrant dans le cadre d'études de projets de développement rural localisés tels : les projets d'aménagements hydro-agricoles, les projets de développement de l'élevage, les projets d'hydraulique rurale etc...

3.1 - Les enquêtes en zone urbaine

Les plans directeurs d'urbanisme de 7 villes étudiées par la SONED ont fait l'objet d'enquêtes socio-démographiques. Il s'agit des villes suivantes :

- Ziguinchor en 1980
- Thiès en 1980
- Kédougou en 1981
- Oussouye en 1981
- Dakar en 1980
- Sédhiou en 1985
- Linguère en 1986.

Les enquêtes de Ziguinchor, Thiès et Kédougou ont été réalisées par sondage et ont permis d'étudier les caractéristiques suivantes de la population :

- Démographie générale
 - . évolution de la population et projection
 - . croissance naturelle et migration
- Démographie sectorielle
 - . Répartition de la population par sexe, âge, ethnie, région de naissance, situation matrimoniale
 - . Répartition par activité économique et revenus monétaires.

L'enquête de Dakar réalisée conjointement par la SONED et le BCEOM a été également faite par sondage. Elle a permis de collecter les données suivantes .

- taille des ménages
- caractéristiques des chefs de ménages
- les migrations inter et extra-urbaines
- population totale en 1980 et sa répartition spatiale
- structure par sexe et par âge
- scolarisation
- emploi
- revenus
- taille et équipement des logements
- montant des loyers

L'enquête de Oussouye a consisté en un recensement de la population; Celles de Sédhiou et Linguère ont été faites par sondage proportionnel avec un taux de 25 %. Ces trois dernières enquêtes ont permis l'analyse des caractéristiques suivantes de la population :

- Caractéristiques socio-démographiques .
 - . Population totale
 - . Population par quartier et taille des ménages
 - . Structure par sexe et par âge
 - . Situation matrimoniale
 - . Ethnie et religion
 - . Langues parlées
 - . Alphabétisation et niveau d'instruction.

- Caractéristiques socio-économiques :
 - . Population active et taux d'activité
 - . Activités principales et secondaires
 - . Auto-consommation et revenus monétaires.

- Evolution démographique et perspectives :
 - . Evolution démographique
 - . Mouvement naturel
 - . Mouvements migratoires
 - . Perspectives démographiques.

3.2. Les enquêtes en zone rurale

Deux types d'enquêtes socio-démographiques ont été menées par la SONED en zone rurale. Il s'agit de :

a) Celles entrant dans le cadre d'études de projets d'aménagement hydro-agricoles, et qui sont les suivantes.

- Etude agro-socio-économique de la vallée de Guidel.

L'enquête démographique réalisée en 1980 dans ce cadre a consisté en un recensement de la population de la zone du projet - qui comptait 8.180 habitants répartis entre 17 villages. Elle a permis d'étudier l'évolution de la population, les structures socio-démographiques et le bilan des ressources humaines (population active et main d'oeuvre agricole).

- Etude du projet "Kékreti Réservoir" : étude socio-économique de recasement des populations du bassin. Le volet démographique de cette étude réalisée en 1983, a fait l'objet d'un recensement de la population située dans le périmètre de la future retenue d'eau en amont du barrage de Kékreti sur le fleuve Gambie.

- Etude du projet d'aménagement de retenues collinaires dans la région de Thiès. Le volet démographique de cette étude a fait l'objet d'une enquête par sondage auprès des populations des villages polarisés par les différents sites sélectionnés pour l'aménagement de retenues d'eau de ruissellement. Les quatre sites sélectionnés polarisent une population totale de 28.000 personnes réparties entre 41 villages et qui vont bénéficier directement des effets du projet. Les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de cette population ont été étudiées (structures, activités économiques, mouvements migratoires).

b) Celles entrant dans le cadre d'études d'autres types de projets de développement rurale. Ce sont les études suivantes :

- Etude de factibilité du projet de création de la filière de Ranérou : étude des caractéristiques socio-économiques de la zone. Cette étude entre dans le cadre de la création d'une 5e zone d'encadrement et de production faisant partie du projet de développement intégré de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale.

L'approche démographique dans cette étude, a fait l'objet d'enquêtes réalisées en novembre 1981 et visant à compléter les données démographiques existantes (notamment celles du recensement national de 1976) afin de permettre d'étudier la population totale de la zone du projet et sa distribution spatiale, ses caractéristiques socio-démographiques et économiques, ses mouvements et ses perspectives démographiques.

- Etude du programme d'hydraulique villageoise dans la région de Thiès. L'approche démographique a consisté ici en l'évaluation de la population et du cheptel de chaque village et de donner un aperçu sur l'état de la population en vue de déterminer les besoins de consommation d'eau potable. Un comptage de population effectué dans les villages-échantillons a permis de caculer des coefficients de redressement et d'actualisation des chiffres de population du recensement national de 1976 et du recensement administratif de 1981/82.

- Etude d'évaluation de l'impact des pistes de production (1981). L'approche démographique dans cette étude avait pour but de cerner les aspects démographiques des zones d'influence des pistes de production. Il a été étudié pour chaque zone identifiée la population totale, la taille des ménages et des carrés, les ethnies, les activités économiques.

- Etude de l'impact socio-économique de l'exploitation de la tourbe dans la région des Niayes - Les principaux objectifs de l'approche démographique dans cette étude sont :

- . Estimer le nombre d'habitants touché par le projet
- . donner la répartition ethnique et spatiale des populations de la zone du projet
- . estimer la population active de la zone et sa répartition par activité
- . estimer le nombre d'actifs par famille et la main-

d'oeuvre disponible dans la zone du projet
. enfin étudier les mouvements migratoires dans la zone.

Cette étude a fait l'objet d'une enquête par sondage réalisée en avril-mai 1986.

3.3. Enquête socio-démographique particulière

Dans le cadre de l'étude d'évaluation économique et financière du tourisme au Sénégal, la SONED a réalisé en 1982 une enquête auprès des touristes en vue d'étudier leurs caractéristiques, leurs opinions sur le Sénégal, et d'évaluer les dépenses qu'ils effectuent en dehors des réceptifs hôteliers.